nuance 5000

nuance 5006
code 022000, code 022002, code 022004

nuance 5009
code 022001, code 022003, code 022005

Poêle à granulés étanche
Chauffage seul

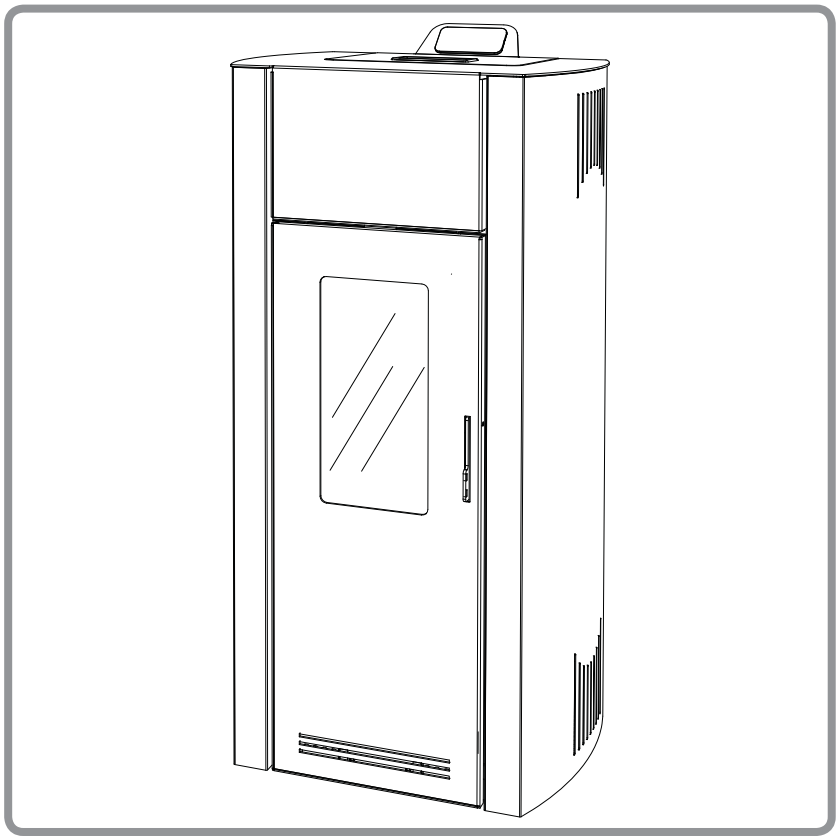

atlantic

Document n° 1565-4 ~ 13/03/2014

FR

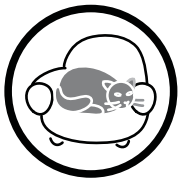

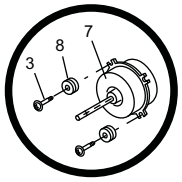

Notice de référence

destinée au professionnel

et à l'utilisateur

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

www.atlantic.fr

Nous vous félicitons de votre choix.
Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage, groupe Atlantic, garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.
Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage utilise les technologies les plus avancées dans la conception et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.
Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil, au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

Sommaire

Présentation du matériel. 5

Colisage 5
Matériel en option 5
Caractéristiques générales 5
Descriptif. 7
Principe de fonctionnement 8
Granulés de bois 9

Instructions pour l'installateur 10

Manutention et déballage 10
Local d'implantation 11
Installation du poêle 12
Mise à niveau du poêle 13
Fumisterie 14
Conduits concentriques. 15
Conduit existant. 16
Conduit de raccordement à la cheminée . . . 17
Raccordements électriques 18
Thermostat d'ambiance 18
Plan de câblage électrique 19
Mise en service 20
Configuration initiale 20
Réglage de paramètres de fonctionnement 20

Instructions pour l'utilisateur 22

Granulés de bois 22
Caractéristiques 22
Stockage 22
Descriptif. 23
Afficheur tactile 24
Voyants d'état. 24
Voyants de fonction. 25
Utilisation de l'afficheur tactile 25
Mise en service 26
Remplissage des granulés 26
Alimentation électrique 26
Allumage 27
Modification des paramètres 27
Extinction 27
Fonctionnement avec la sonde "poêle". . . . 27
Fonctionnement avec un thermostat ambiant 27
Paramètres de fonctionnement 28
Réglage de la puissance 28
Réglage de la ventilation 28
Réglage de la température de consigne . . . 28
Activation / désactivation du mode Programme 28
Paramétrage de différentes fonctions 29
Entrer dans la partie "Mise au point" 29
Réglage de l'heure et de la date [3] 29
Choix du mode de fonctionnement [7] 30
Réglage du delta de rallumage [8] 30
Réglage de la température réduite [9] 30
Réglage du verrouillage clavier [10] 30
Réglage de la luminosité de l'écran [11] . . . 31
Réglage de l'affichage [12] 31
Réglage du volume de l'avertisseur sonore [13] 31
Réglage du type de granulés [14] 31
Mode Programme 32
Réglage des programmes [2]. 33
Assignation des programmes [1] 36
Votre programme horaire 38

Entretien et gestion des alarmes 40

Programme d'entretien 40
Gestion des alarmes. 42
Diagnostic des pannes 44

Pièces détachées. 46

Démontage des cotés 50

Préambule

Les poêles à granulés de la gamme NUANCE sont des poêles automatiques à circuit de combustion étanche fonctionnant exclusivement aux granulés de bois.

Les poêles à granulés de la gamme NUANCE sont construits et assemblés suivant les prescriptions de sécurité indiquées dans les directives européennes de référence.

Ce manuel est destiné à l'usage des utilisateurs, des installateurs, poseurs et manutentionnaires des poêles NUANCE. En cas de doute, sur le contenu de cette notice, et pour chaque éclaircissement, contacter le fabricant, ou le prestataire agréé, en citant le numéro du paragraphe faisant objet de la demande.

L'impression, la traduction et la reproduction, même partielle, de ce document doivent être soumis à l'autorisation du Groupe Atlantic.

Les informations techniques, les représentations graphiques et spécifiques, présentes dans cette notice, ne doivent pas être divulguées à un tiers.

Atlantic se réserve le droit d'apporter toutes modifications spécifiques et techniques et/ou fonctionnelles sur le poêle, à tout moment, sans aucun préavis.

• Entretien de la notice

• Conservation et consultation

Le manuel devra être soigneusement conservé et devra être disponible pour consultation par l'utilisateur ainsi que les professionnels intervenant pour le montage et l'entretien.

• Vente du poêle

A la rétrocession du poêle, l'utilisateur est tenu de remettre la notice au nouveau propriétaire.

• Mise à jour de la notice

Ce manuel est conforme aux connaissances techniques disponibles au moment de la commercialisation du poêle.

Les poêles vendus avec toute la documentation technique nécessaire ne sauraient être considérés non-conformes par Atlantic, suite à d'éventuelles modifications ou applications de nouvelles technologies sur les appareils commercialisés par la suite.

Généralités

• Responsabilités

La fourniture du présent manuel décharge Atlantic de toute responsabilité aussi bien civile que pénale en cas de dommages provoqués par le non respect, quand bien même partiel, des indications et instructions figurant dans le présent manuel.

Atlantic décline également toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou non conforme de l'appareil, en cas de modification et/ou de réparations effectuées sans autorisation, de même qu'en cas d'utilisation de pièces détachées qui ne seraient pas d'origine, ou non adaptées au modèle du poêle, objet du présent manuel.

• Entretien ponctuel

Les opérations d'entretien ponctuel doivent être effectuées par du personnel qualifié pour intervenir sur le modèle de poêle qui est référencé dans ce manuel. La fréquence est fonction des règles départementales et/ou municipales et/ou des demandes des assurances.

• Responsabilités des travaux d'installation

La responsabilité de l'ensemble des travaux d'installation du poêle ne peut pas être considérée comme à la charge de Atlantic.

- Seul l'installateur, est chargé d'effectuer les contrôles sur l'existence d'une entrée d'air de combustion et de sa section conformément aux normes en vigueur, ainsi que la conformité des solutions proposées pour l'installation du poêle conformément aux DTU 24-1 et 24-2 ainsi que l'arrêté du 22 octobre 1969 ou selon les prescriptions du document technique d'application 14/13/1850.
- Il doit également satisfaire à toutes les normes de sécurité fixées par une législation spécifique en vigueur dans le pays où le poêle est installé.
- L'installateur devra posséder les qualifications requises dans la directive européenne N° 2009/28/CE du 23/04/2009 JOUE du 05/06/2009 article 14-3.

• Utilisation

L'utilisation de l'appareil est soumis, ainsi que les exigences contenues dans le présent manuel, à la conformité de toutes les normes de sécurité fixées par la législation spécifique en vigueur dans le pays où il est installé.

Garantie légale

Pour que l'utilisateur puisse profiter de la garantie légale, conforme à la directive 1999/44/CE, il devra scrupuleusement suivre les prescriptions contenues dans ce manuel, et en particulier:

Toujours agir dans les limites d'utilisation du poêle.

Veillez à ce que les opérations d'entretien nécessaires soient toujours effectuées à intervalles réguliers.

Confier l'utilisation du poêle aux seules personnes possédant toutes les compétences nécessaires à cet effet.

Le non respect des instructions et recommandations des exigences contenues dans ce manuel a pour effet d'annuler immédiatement la garantie.

• Limites de responsabilité du fabricant

Le fabricant est déchargé de toute responsabilité civile et pénale, directement ou indirectement dans les cas suivants:

- Installation non conforme aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où le poêle est installé.
- Manque d'entretien de la part de l'utilisateur ou de l'installateur.
- Non respect des instructions figurant dans le présent manuel.
- Utilisation non conforme aux consignes de sécurité.
- Modifications ou réparations effectuées sans l'autorisation du fabricant.
- Utilisation de pièces détachées qui ne sont pas d'origine pour le modèle de poêle.
- Des événements exceptionnels.

• Assistance technique

Les services d'assistance Atlantic sont en mesure de résoudre tout problème inhérent à l'utilisation et à l'entretien tout au long du cycle de vie du poêle ainsi que d'indiquer les prestataires agréés au plus près de chez vous.

• Pièces détachées

Veillez à faire usage exclusivement de pièces détachées d'origine

1 Présentation du matériel

1.1 Colisage

1 colis : Poêle à granulés

1.2 Matériel en option

- Plaque de sol en verre (ref. 22006).
- Télécommande (ref. 22007).
- Thermostat d'ambiance programmable (ref. 073270).
- Thermostat d'ambiance programmable radio (ref. 073271).

1.3 Caractéristiques générales

Modèle	Nuance	6 kW	9 kW
Puissance calorifique globale (mini / max)	kW	2,24 / 6,24	2,24 / 9,02
Rendement (Pmini / Pnominal)	%	95,69 / 94,07	95,69 / 92,11
Température fumées* (mini / max)	°C	66,5 / 114	66,5 / 161,4
Débit de fumée* (mini / max)	g/s	2,3 / 4,1	2,3 / 5,3
Consommation (mini / max)	Kg/h	0,48 / 1,35	0,48 / 2
Émissions CO (à 13% O_2) (Pmini / Pnominal)	mg/Nm^3	511,7 / 104,5	511,7 / 78,3
Évacuation fumées	mm	Ø 80	
Tube d'amenée d'air comburant	mm	Ø 60	
Poids	Kg	110	
Combustible		Granulés de bois	
Capacité réservoir d'alimentation	Kg	20	
Tirage	Pa	12(±2)	
Pour calculer les dimensions du conduit de fumée, utiliser:	Pa	0.0	
Appareil indiqué pour des volumes supérieurs à:	m^3	30	40
Caractéristiques électriques			
Tension	V	~ 230	
Fréquence	Hz	50	
Puissance maximum absorbée en fonctionnement	W	110	
Puissance maximum absorbée au démarrage	W	400	

* *en conditions normatives à 1 m de la buse.*

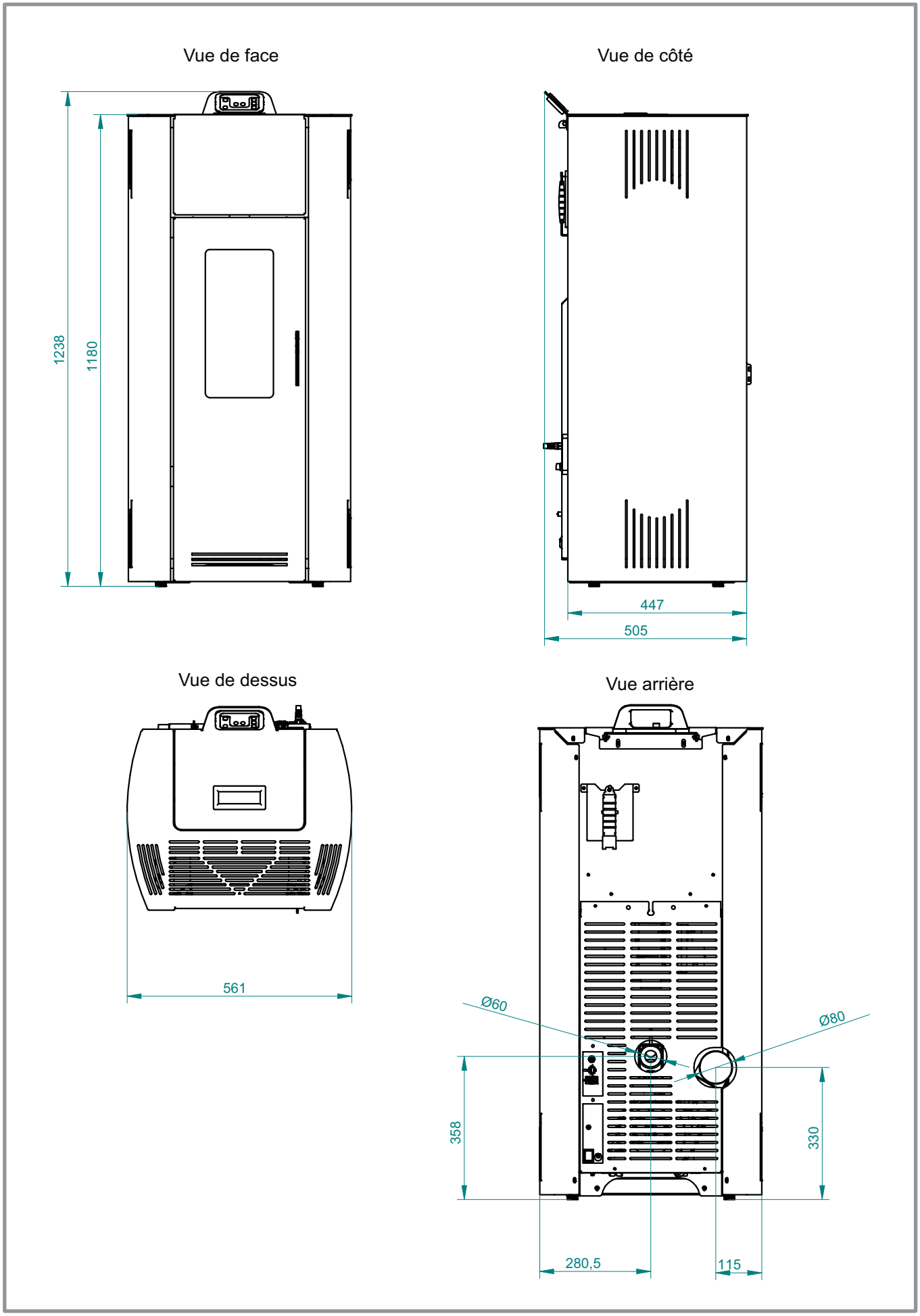

figure 1 - Dimensions en mm

1.4 Descriptif

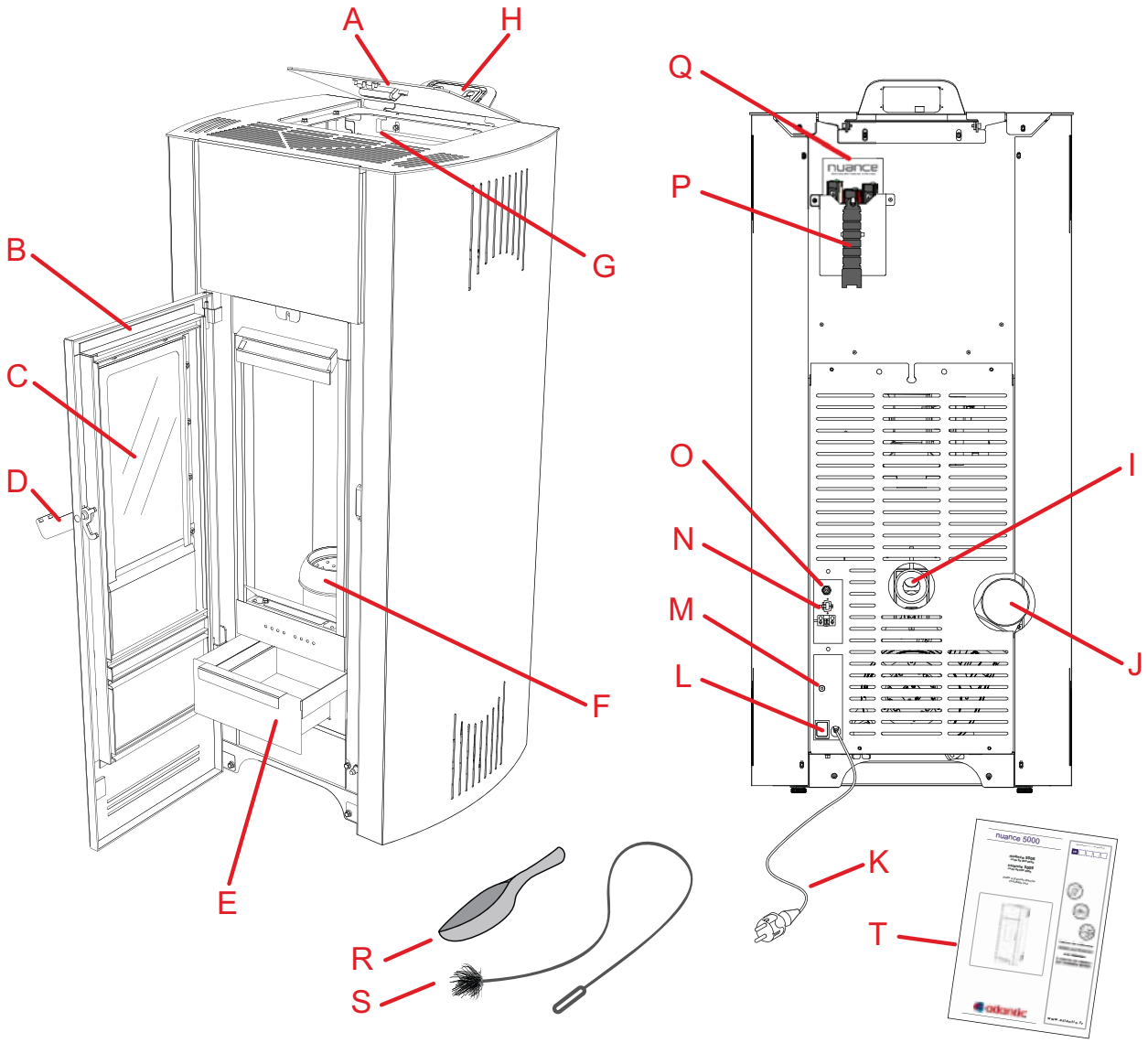

A	Couvercle du réservoir à granulés
B	Porte foyer
C	Vitre
D	Crochet de porte
E	Cendrier
F	Brasero
G	Réservoir à granulés
H	Afficheur
I	Amenée d'air comburant (Ø 60 mm)
J	Évacuation des fumées (Ø 80 mm)
K	Câble d'alimentation

L	Interrupteur général Marche/Arrêt
M	Thermostat de sécurité à réarmement manuel
N	Branchement thermostat d'ambiance
O	Sonde "poêle"
P	Poignée (ouverture porte foyer)
Q	Guide simplifié d'utilisation et d'entretien
R	Pelle à granulés
S	Écouvillon
T	Notice

figure 2 - Organes de l'appareil

1.5 Principe de fonctionnement

Les poêles de la gamme NUANCE sont des poêles automatiques à circuit de combustion étanche fonctionnant exclusivement aux granulés de bois.

La diffusion de chaleur est assurée par convection forcée ou naturelle et par rayonnement.

Leurs principales caractéristiques sont les suivantes :

- Ils sont dotés d'un réservoir (**2**) intégré qui constitue la réserve correspondant à une ou plusieurs journées d'autonomie selon le modèle et le régime d'utilisation.
- Le système d'alimentation de type étoile (**3**) est situé en fond de réservoir et alimente le poêle en granulés de bois par une goulotte (**8**) desservant par gravité le brasero (**7**) par gravité. Cette goulotte crée une rupture dans la chaîne d'alimentation en combustible pour une sécurité anti-retour de feu vers le réservoir.
- Le granulé brûlé et réduit en cendres dans le brasero, tombe dans le cendrier.
- L'apport d'air comburant (**A**) est assuré par un extracteur (**5**) situé en aval de l'échangeur (ventilateur d'extraction des produits de combustion).
- Un second ventilateur (**6**) assure la diffusion de la chaleur par convection forcée dans le local où le poêle est installé. Ce ventilateur peut toutefois être arrêté pour un fonctionnement plus silencieux ; la diffusion de la chaleur se fait alors par convection naturelle et rayonnement, et ses performances restent plus limitées.
- Les produits de combustion sont rejetés dans le conduit d'évacuation (**B**) des produits de combustion.
- L'air de convection (**D**) est propulsé hors du poêle à une température qui varie de 45 à 100 °C, en fonction de la quantité d'air et de la puissance du poêle.
- Le poêle comporte une résistance d'allumage (**4**), une sonde de température des fumées, une sonde "poêle", une sonde de température des granulés de bois et des capteurs de portes fermées.
- L'ensemble est piloté par une carte à microprocesseur logé dans le tableau de contrôle de manière à assurer la combustion la plus performante en fonction de la demande de puissance. Il est possible de faire fonctionner le poêle en mode automatique ou en mode ambiance. Le fonctionnement du poêle à granulés vise à délivrer exactement la quantité de combustible nécessaire et suffisante en fournissant le volume d'air requis pour obtenir une combustion optimisée.
- La sécurité "pression" d'évacuation des produits de combustion du poêle est assurée par la présence d'un pressostat sur le circuit interne d'évacuation des fumées. Si la dépression dans le circuit des fumées descend sous 10 Pa (en particulier, en cas de conduit de fumée partiellement ou totalement bouché), le chargement des granulés de bois est automatiquement arrêté et le poêle se met en arrêt (alarme dépression).
- Une deuxième sécurité est réalisée par un thermostat de surchauffe à réarmement manuel situé dans le réservoir de chargement en combustible (seuil 85 °C). En cas de surchauffe, le thermostat coupe l'alimentation en granulés et le poêle se met en arrêt.

Les poêles répondent aux exigences de la directive "Produit de la construction", de la directive "basse tension pour la sécurité électrique" et de la directive "CEM pour la compatibilité électromagnétique". Ils sont conformes à la norme NF EN 14785 et ont été testés dans un laboratoire notifié pour obtenir leur marquage CE.

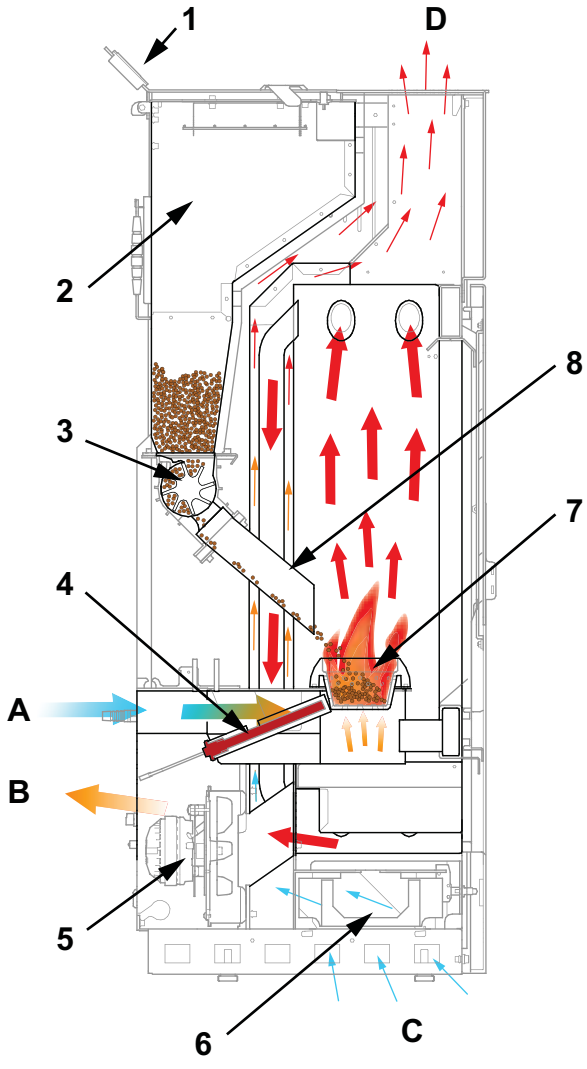

1. Afficheur
2. Réservoir granulés
3. Étoile d'alimentation
4. Résistance d'allumage
5. Extracteur fumées
6. Ventilateur ambiance
7. Brasero
8. Goulotte

A. Arrivée d'air comburant
B. Sortie des fumées
C. Arrivée d'air ambiant
D. Sortie d'air ambiant chauffé

figure 3 - Schéma de principe

1.6 Granulés de bois

• Caractéristiques

Les poêles à granulés NUANCE utilisent uniquement les granulés de bois à base de sciure (encore appelés pellets) comme combustible. Ils sont prévus pour brûler des granulés de bois certifiés **EN PLUS**, **DIN Plus** ou marqués **NF 444** de catégorie "**NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance**". Une attention particulière doit donc être apportée dans le choix du combustible. Tout combustible biomasse autre que des granulés de bois est interdit.

Des ajustements de réglage de combustion sont possibles sur l'appareil pour s'adapter aux variations de caractéristiques des granulés utilisés dans leur plage de tolérance autorisée dans les référentiels de certification.

Le combustible doit être entreposé dans un endroit sec à l'abri de l'humidité. Le réservoir de stockage dans le poêle doit être vidé et nettoyé à chaque début de saison de chauffe. Du combustible neuf doit être introduit dans le poêle pour le redémarrage en début de saison de chauffe.

Les performances et la puissance thermique du poêle peuvent varier en fonction de la qualité des granulés de bois utilisés.

Le poêle à granulés nécessite pour un fonctionnement correct, des granulés ayant les caractéristiques suivantes:

- Taille ~ Ø 6 mm.
- Longueur Max. 30 mm.
- Humidité Max ≤ 10%.
- Taux de cendres ≤ 0,5%.
- Valeur calorifique* >4,6 kWh/kg (ou >17 MJ/kg).
  * base sèche.

• Remplissage

Le couvercle du réservoir de chargement du poêle se trouve sur la partie supérieure.

Vous disposez de 60 secondes pour le remplissage avant que le poêle ne se mette en sécurité. Dans ce cas, finir le remplissage, refermer le couvercle et appuyer sur la touche ⏻.

L'appareil n'est pas un incinérateur et vous ne devez rien brûler qui ne soit pas du granulé de bois.

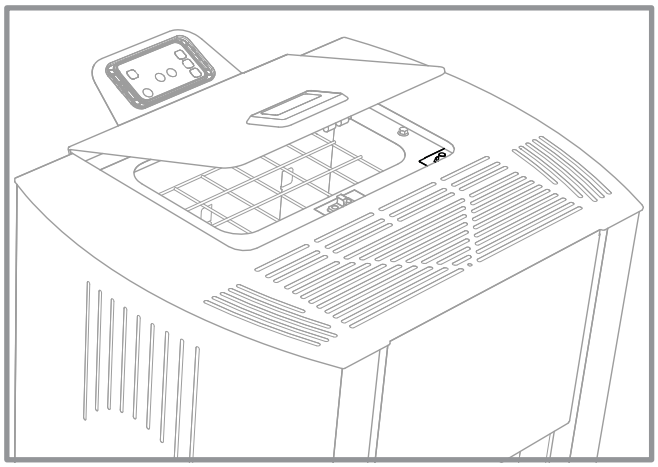

figure 4 - Couvercle du réservoir

• Stockage

Les granulés doivent être stockés dans un endroit sec et pas trop froid.

Nous vous conseillons de conserver quelques sacs de granulés dans le local où se trouve le poêle ou dans une pièce adjacente afin d'avoir une température et un taux d'humidité acceptables.

Les granulés humides et/ou froids (5°C) dégradent les performances (puissance thermique, rendement,...) du poêle et engendre des nettoyages du poêle plus fréquents (imbrûlés).

Porter une attention particulière au stockage et à la manutention des sacs de granulés afin d'éviter le concassage et la formation de poussière.

Vous risquez d'introduire de la sciure de bois dans le réservoir du poêle, et cela pourrait causer un bourrage ou un blocage de l'étoile d'alimentation et causer des dommages au moteur d'entraînement de l'étoile.

2 Instructions pour l'installateur

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- **Norme NF C15-100 et ses modificatifs :** Installations électriques à basse tension - Règles.
- **Norme NF DTU 24.1 :** Travaux de fumisterie.
- **Norme NF 13384-1 et ses modificatifs :** Règles de calcul.
- **Arrêté du 22 octobre 1969 :** Conduits de fumée desservant les logements.
- **Arrêté du 24 mars 1982 et ses modificatifs :** Aération des logements.
- **Arrêté du 23 février 2009 :** Prévention des intoxications par le monoxyde de carbone dans les logements.
- **E-cahier du CSTB 3708, pour les poêles étanches.**
- **Règlement Sanitaire Départemental (RSD) :** La ventilation du local requise par l'article 53.4.
- **Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier , par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil**.

2.1 Manutention et déballage

- Vérifier l'état du colis avant d'en accepter la livraison.
- La manutention de l'appareil sur palette s'effectue à l'aide d'un transpalette.
- Déposer le poêle de la palette (voir figure 5, page 10).
- Le poêle est livré avec les accessoires suivants :

- Pelle à granulés
- Écouvillon
- Poignée (ouverture porte foyer)
- Tube arrivée d'air (pour cheminée)
- Guide simplifié d'utilisation et d'entretien.

- Évacuer les matériaux d'emballage suivant la filière de recyclage appropriée.

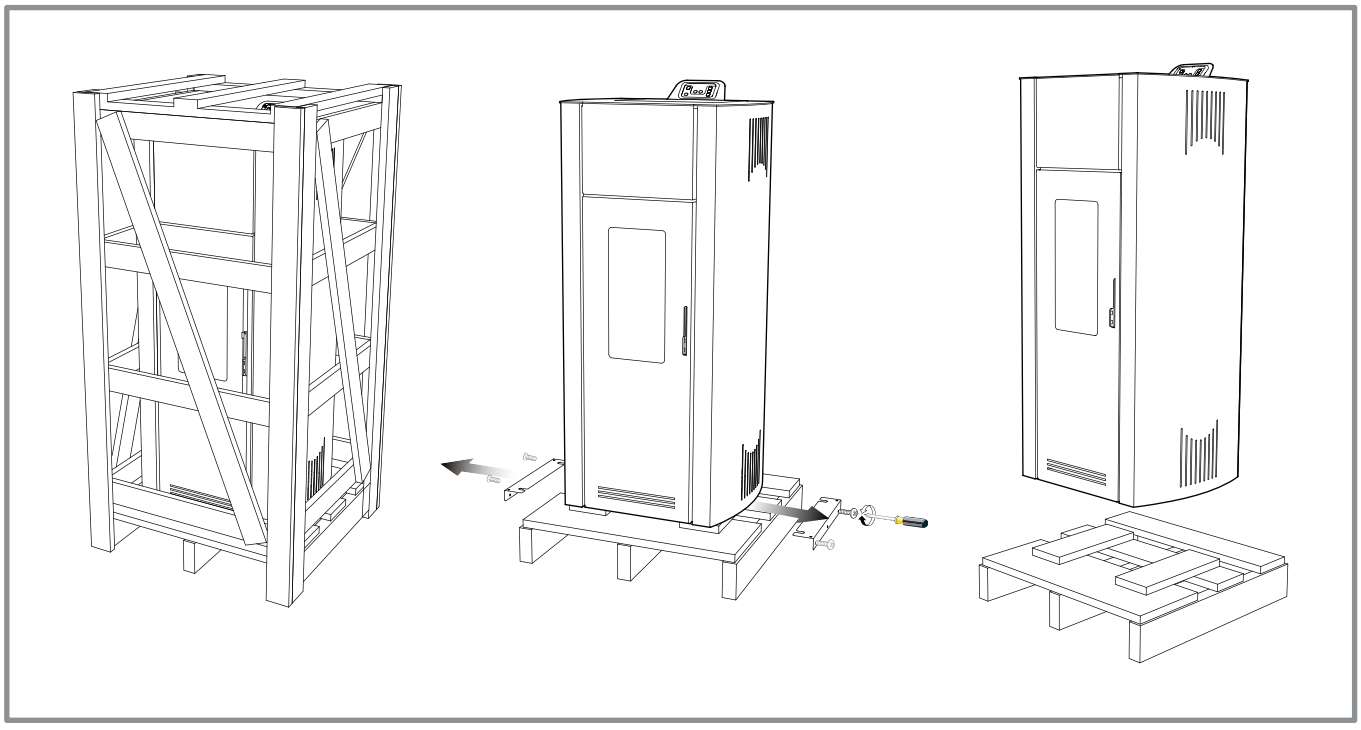

figure 5 - Déballage de l'appareil

2.2 Local d'implantation

La pièce où l'appareil fonctionne doit respecter la réglementation en vigueur.

☞ **Il est interdit d'installer le poêle dans les salles d'eau et W.C., ainsi que dans les buanderies.**

☞ **La garantie du poêle serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.) ou tout autre vapeur corrosive.**

• Cheminée

L'appareil doit être installé dans un local approprié et bien ventilé. Le local doit être muni d'une amenée d'air neuf (**A**), d'une section libre non condamnable d'au moins 50 cm^2 débouchant en partie basse, et d'une évacuation d'air vicié (**B**), d'une section libre non condamnable d'au moins 100 cm^2 placée en partie haute et débouchant directement à l'extérieur (voir figure 6). Se référer au ***Règlement Sanitaire Départemental*** (RSD), article 53.4 .

• Conduits concentriques étanches
(sous avis technique)

L'appareil étant de type étanche, aucune précaution particulière n'est requise concernant la ventilation du local.

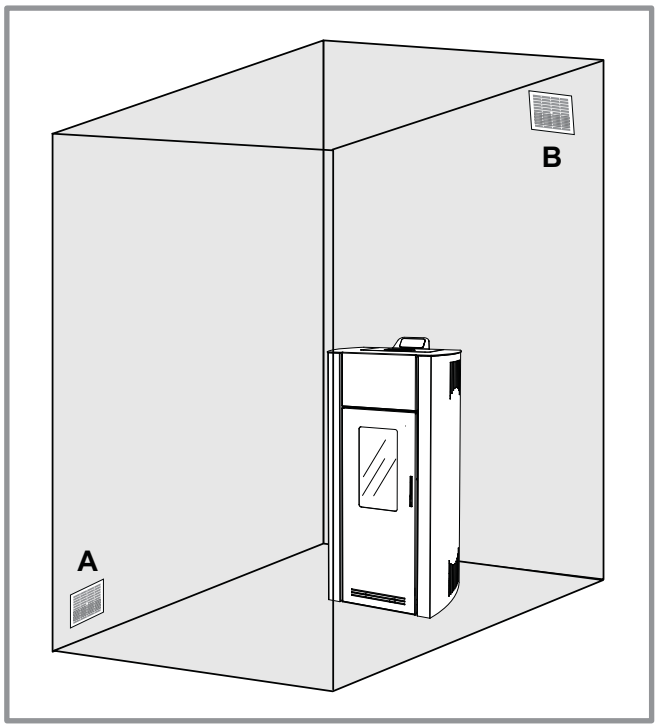

figure 6 - Local d'implantation pour raccordement non étanche

2.3 Installation du poêle

Vérifier que les prédispositions de l'apport d'air de combustion sont conformes au type d'installation.

Les distances minimales de sécurité doivent être respectées lors de la pose du poêle par rapport aux matières combustibles et aux objets:

A) Un mur adjacent.
B) Le mur du fond.
C) La paroi latérale.
D) Protection du plancher.
E) Élément inflammable.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, il est conseillé de prévoir un espace suffisant tout autour de l'appareil.

Protéger contre le rayonnement de la chaleur et le risque d'incendie toutes les structures qui pourraient prendre feu si elles sont exposées à trop de chaleur.

Respecter les distances minimales entre toutes matières inflammables et le poêle, ainsi que les raccords des fumées. Ces distances sont imprimées sur la plaque signalétique des tubes de raccordement ou du conduit métallique.

Les planchers en bois ou en matières inflammables, doivent être protégés par une base coupe-feu assez grande sous le poêle. Cette base peut être, par exemple, en acier, en ardoise, en verre trempé, ou en pierre, elle doit couvrir la surface du plancher sous le poêle et le raccord du tuyau de fumée, et elle doit dépasser à l'avant de 300 mm.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour tout changement dans les caractéristiques du matériau constituant le plancher sous l'appareil.

Les éventuels éléments en bois (poutres) ou en matériau inflammable situés près du poêle doivent être protégés avec du matériau ignifuge.

Le poêle doit être installé à 1500 mm au moins des cloisons ou des objets inflammables.

Fournir un espace technique disponible pour toute maintenance.

☞ **Ne pas mettre d'obstacle immédiat devant le poêle (meuble, fauteuil,...).**

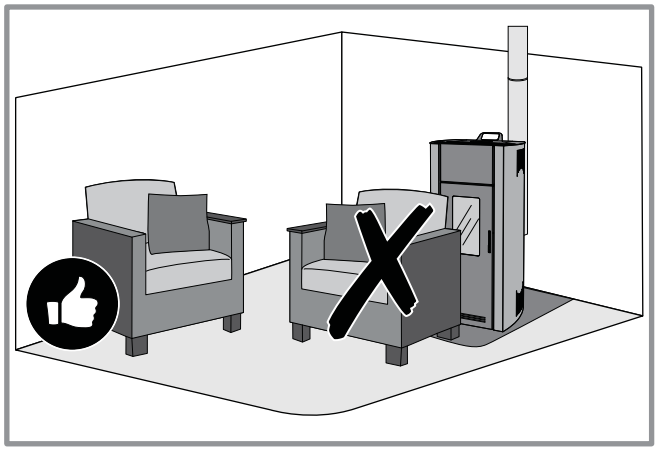

figure 8 - Distances

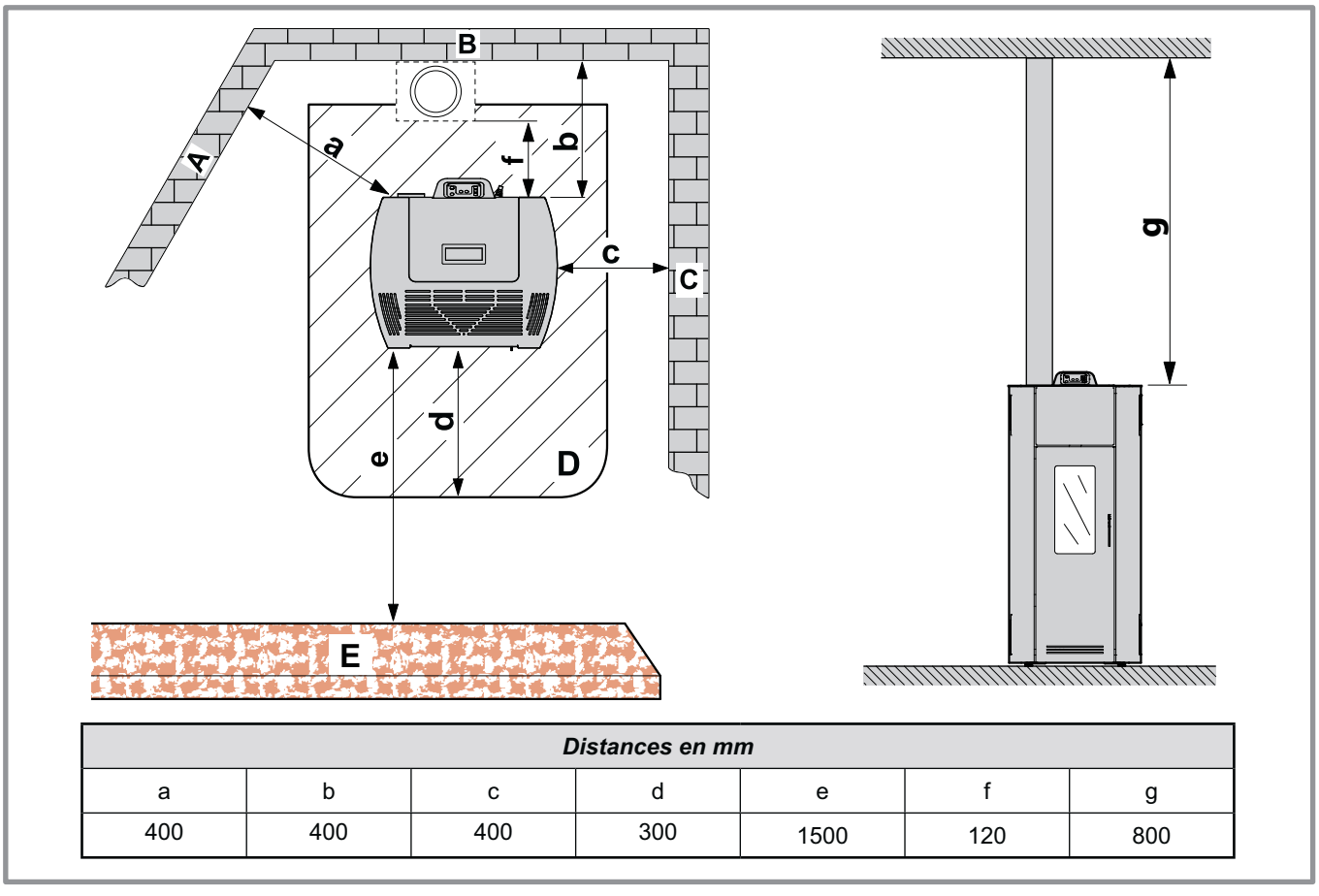

Distances en mm						
a	b	c	d	e	f	g
400	400	400	300	1500	120	800

figure 7 - Implantation du poêle

2.4 Mise à niveau du poêle

Le poêle doit être posé de niveau et d'aplomb avec l'aide d'un niveau à bulle. Il peut être réglé en utilisant les pieds de réglage.

L'appareil doit être installé sur des sols avec une capacité portante suffisante.

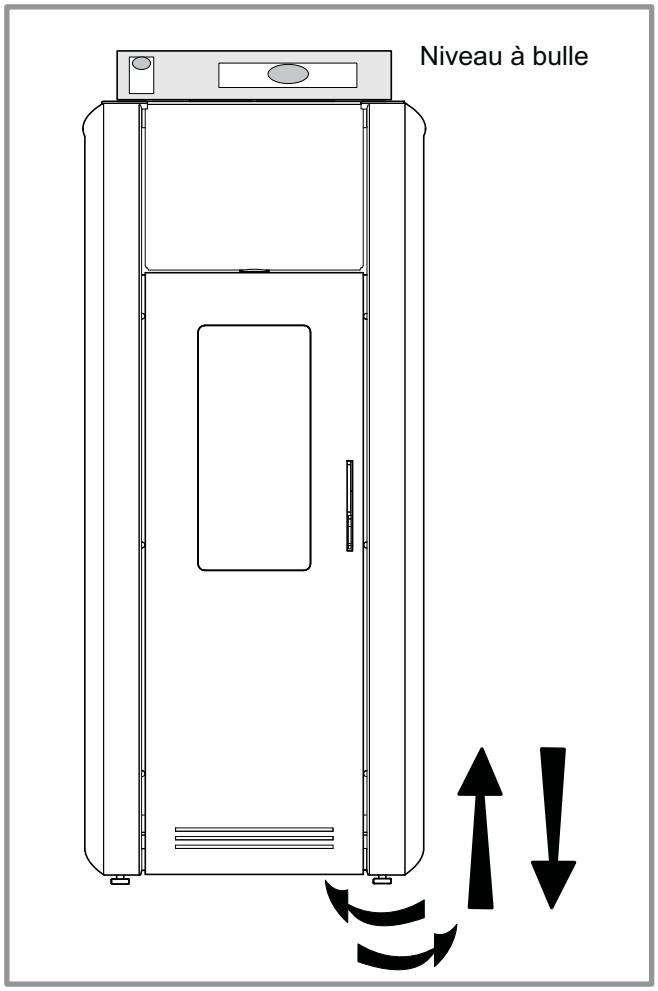

figure 9 - Mise à niveau

2.5 Fumisterie

Il y a plusieurs facteurs qui rendent une combustion plus efficace en termes de performance thermique et à faibles émissions de substances polluantes (Monoxyde de carbone, poussières,...).

Certains facteurs dépendent de l'appareil dans lequel la combustion a lieu alors que d'autres dépendent des caractéristiques environnementales, de l'installation et du degré d'entretien effectué sur l'appareil.

Parmi les facteurs importants, il y a:

- L'air de combustion,
- Les caractéristiques du système d'évacuation des produits de combustion (raccordement),
- La qualité du combustible (teneur en humidité et taille).

☞ **Il est nécessaire de faire les calculs afin de bien dimensionner la fumisterie (hauteurs, isolation des conduits, utilisation des terminaux).**

- Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.
- Le conduit doit être isolé.
- Le conduit doit être équipé d'un Té de visite.
- Le conduit doit supporter les températures des fumées. Il doit être de ***type T450 G*** *et* ***W.***

T450 : température des fumées jusqu'à 450°C.

G : résistance au feu de cheminée.

W : résistance aux condensats.

• Types d'installations préconisées

NEUF (Installation dans un logement en construction et/ou du type RT 2012)	Conduits concentriques	Vertical	Autorisé	Terminal en toiture ou réutilisation d'un conduit existant	Zone 1 et zone 2
		Horizontal	Interdit		
	Conduits séparés	Vertical	Non autorisé		
		Horizontal	Interdit		
RÉNOVATION (Installation dans un logement existant)	Conduits concentriques	Vertical	Autorisé	Terminal en toiture ou réutilisation d'un conduit existant	Zone 1 et zone 2
		Horizontal	Autorisé	Terminal en façade	Zone 3
	Conduits séparés	Vertical	Non autorisé		
		Horizontal	Interdit		
	Cheminée		Autorisé		Zone 1 uniquement

RÈGLE DE CONCEPTION GÉNÉRALE

Positionnement par rapport aux ouvrants

zone 1
zone 2
zone 3

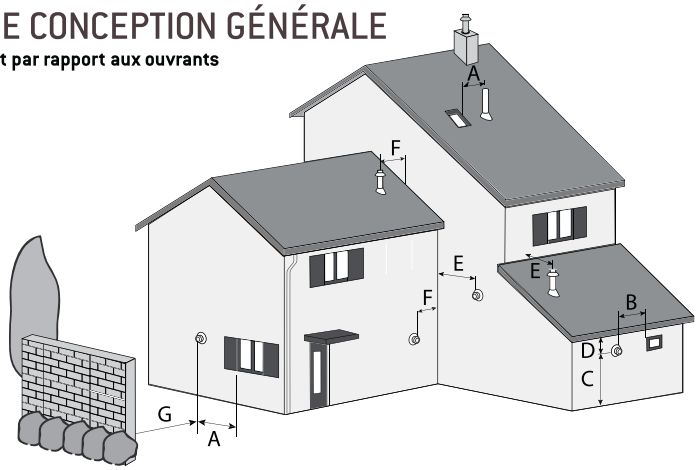

A Distance minimum de l'axe de l'orifice des produits de combustion à tout ouvrant : 2 m
B Distance minimum de l'axe de l'orifice des produits de combustion à tout orifice d'entrée d'air de ventilation : 2 m
C Hauteur minimum de l'axe de l'orifice des produits de combustion par rapport au sol : 2 m
D Hauteur minimum de l'axe de l'orifice des produits de combustion par rapport à un rebord de toit (voir figure ci-dessous)

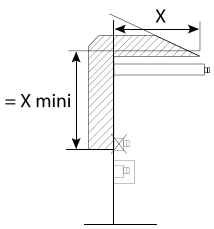

E Distance minimum de l'axe de l'orifice des produits de combustion à un mur avec fenêtre ou orifice d'entrée d'air de ventilation : 4 m
F Distance minimum de l'axe de l'orifice des produits de combustion à un mur sans ouverture : 1 m
G Distance minimum de l'axe de l'orifice des produits de combustion à un mur de clôture ou une haie : 3 m

RÈGLE DE CONCEPTION PARTICULIÈRE

La règle de conception générale doit être complétée par les préconisations du fabricant de l'appareil.

Distance d'un terminal vertical à un ouvrant ou à une entrée d'air d'une habitation voisine

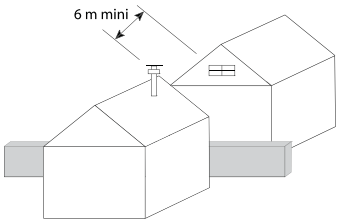

Distance d'un terminal horizontal vis-à-vis d'une habitation voisine ou d'une limite de propriété (absence d'habitation voisine)

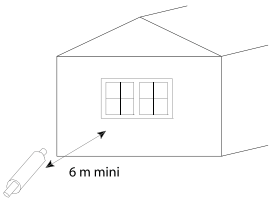

Habitation voisine avec ouvrant ou entrée d'air ou limite de propriété (absence d'habitation voisine)

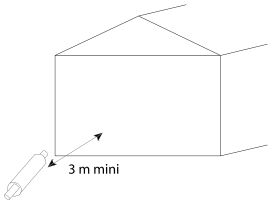

Habitation voisine en limite de propriété, sans ouvrant ou entrée d'air

figure 10 - Implantation des terminaux

2.5.1 Conduits concentriques

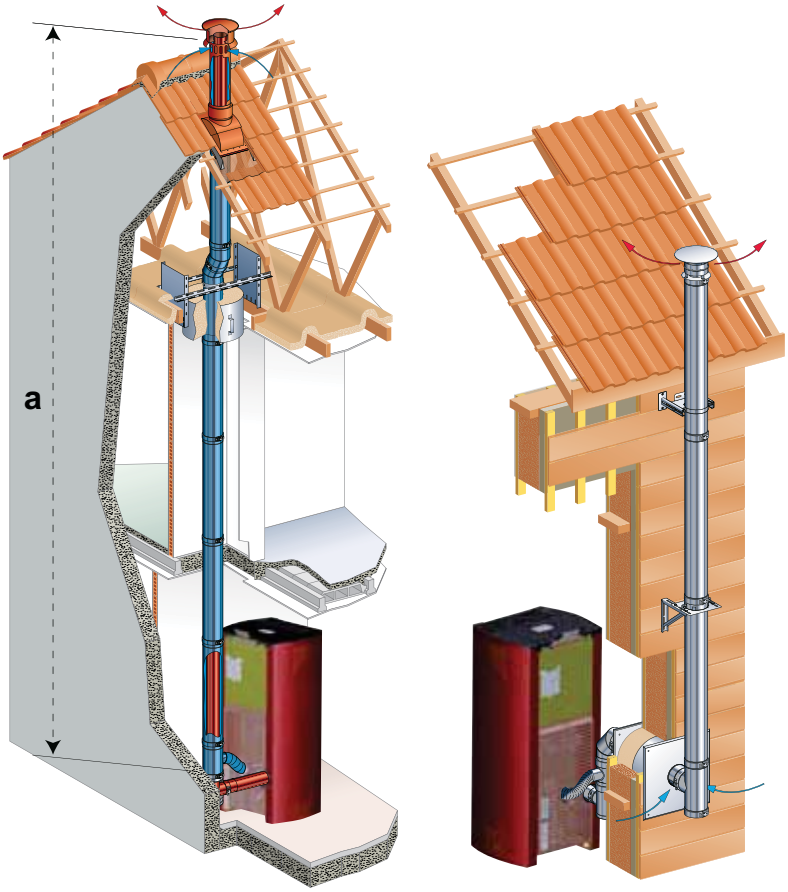

Conduit concentrique vertical

- Hauteur (**a**) = 8 mètres équivalent maxi dans des conditions d'**altitude < 800 m**.
- Diamètre 80/125* mini.
- Dans tous les cas, nécessité de faire les calculs de dimensionnement par les fournisseurs de fumisterie à la fois pour les hauteurs et par rapport à d'éventuels condensats.
- Le conduit doit être T450 G et W.
- A la sortie de la buse, mettre un Té de visite.
- Maximum 2 coudes à 45° avec une distance entre ces deux coudes de 5 mètres maxi.
- Attention : veillez à ce qu'il n'y ait pas de risque de recirculation des gaz de combustion.
- Privilégier la **zone 1** chaque fois que c'est possible.
- Pour un conduit extérieur, utiliser un conduit isolé.

*Test effectué avec du diamètre 80/130 au CERIC

Conduit concentrique horizontal

- **Configuration INTERDITE dans la construction neuve.**
- Maximum de 3,5 m équivalent.
- Mini 1,50 m entre la sortie buse et la partie horizontale (**a**).
- Mini 2 m entre le sol et le terminal horizontale (**b**).
- Diamètre 80/125* mini.
- Coude => 1 Té sortie buse + 1 coude 90°.
- Le conduit doit dépasser de 40 cm du mur (**c**).
- L'évacuation doit être protégé de toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal.

*Test effectué avec du diamètre 80/130 au CERIC

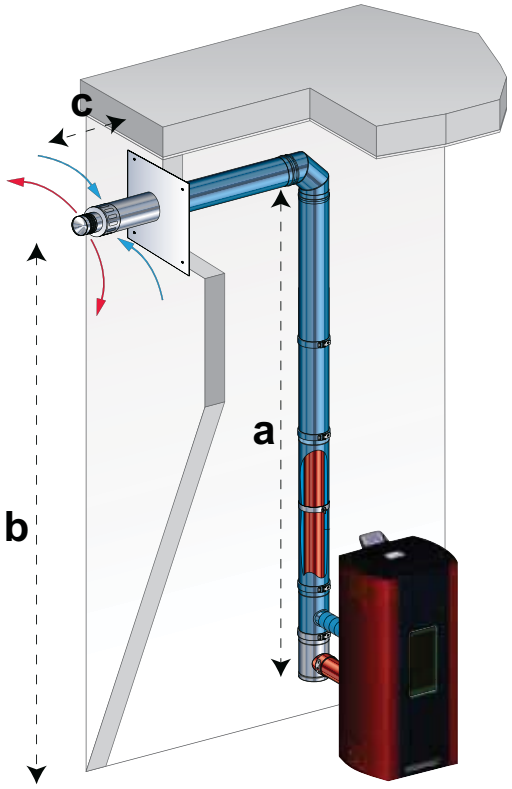

Schémas d'origine POUJOULAT

figure 11 - Raccordement conduit concentrique

2.5.2 Conduit existant

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Le conduit doit être de section normale et constante sur toute sa hauteur afin de favoriser le tirage thermique.

Le conduit doit être propre. Effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse "hérisson" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.

☞ **Le conduit doit avoir une bonne isolation thermique afin d'éviter tout problème de condensation.**

Prévoir un tubage étanche de qualité compatible avec le combustible utilisé, complété d'un té de visite.

L'utilisation des conduits de raccordement en aluminium est interdite.

Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

Le conduit doit déboucher à 40 cm au dessus du faîtage de la maison ou de tout obstacle à moins de 8 m (figure 12 et figure 14).

Dans le cas de terrasse ou de toit dont la pente est inférieure à 15°, la souche doit au moins être égale à 1,20 m.

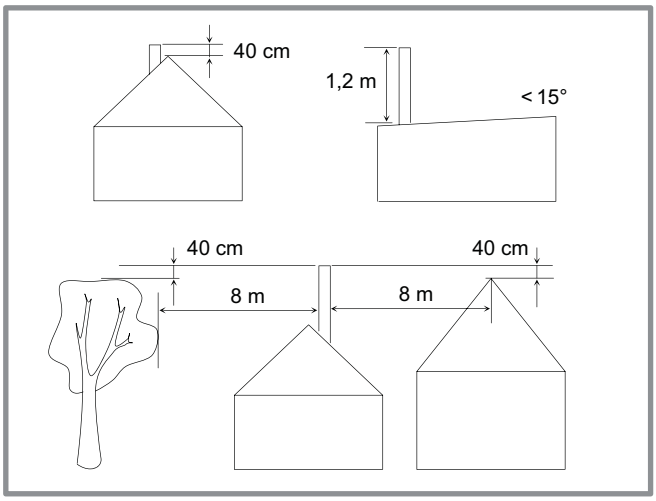

figure 12 - Hauteur de la souche du conduit d'évacuation

Conduit existant

- 8 mètres équivalent maxi dans des conditions d'altitude < 800 m.
- Diamètre 80/125* mini jusqu'au plafond et diamètre 80 mini pour la partie fumées.
- Peut nécessiter d'avoir un conduit double peau isolé => dans tous les cas, nécessité de faire les calculs par les professionnels de la fumisterie.
- 2 coudes à 45° maximum.
- Considéré comme une configuration étanche si le conduit existant est étanche.

*Test effectué avec du diamètre 80/130 au CERIC

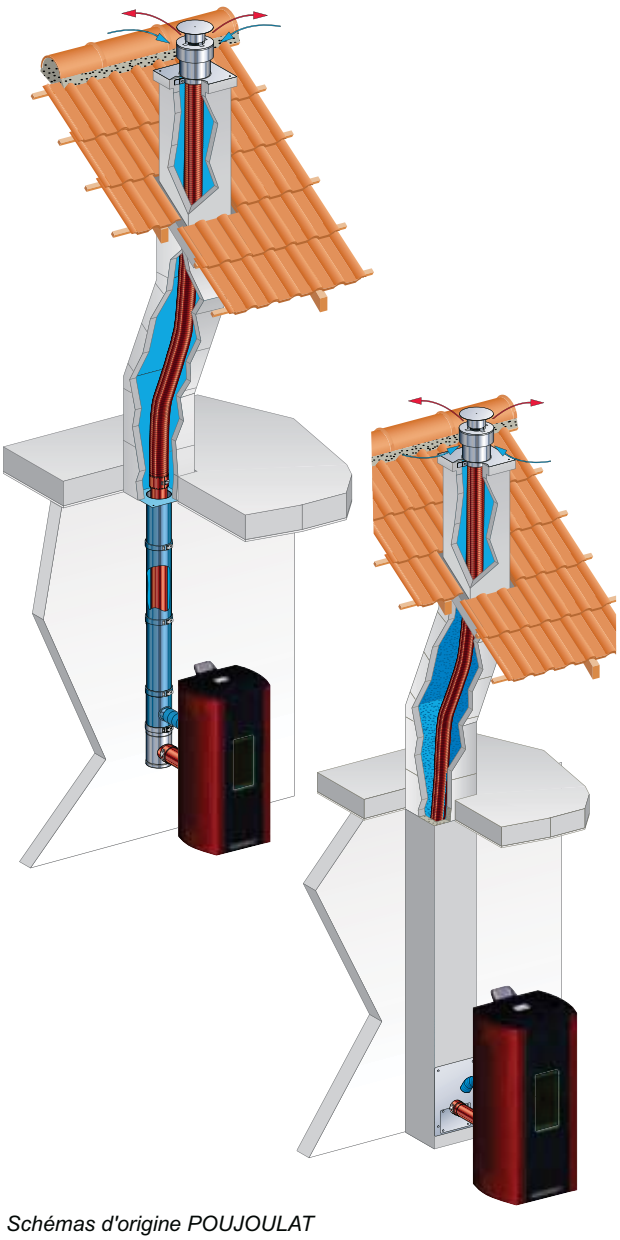

Schémas d'origine POUJOULAT

figure 13 - Raccordement conduit existant

2.5.3 Conduit de raccordement à la cheminée

L'appareil doit être raccordé au conduit d'évacuation au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion (exemple : inox, tôle émaillée, céramique).

☞ **La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil.**

Le conduit de raccordement doit être démontable.

Il est vivement conseillé d'isoler le conduit de raccordement.

Le conduit de raccordement doivent être visibles, accessibles et ramonables.

La buse d'évacuation doit être raccordée au conduit de manière étanche.

Pour assurer un tirage correct, éviter la formation de condensats et l'encrassement du conduit, il est vivement conseillé d'éviter l'utilisation de coudes.

Le chapeau et le couronnement doivent être capable de recevoir le terminal adapté au système de rénovation.

Si la cheminée a des tendances aux refoulements, à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il faut coiffer la sortie d'un anti-refouleur efficace ou rehausser la cheminée.

Cheminée avec tirage naturel

- Pour les calculs, utiliser 0 Pa.
- **Ne convient pas aux maisons étanches.**
- En sortie de buse, on autorise 1,50 m maxi en horizontale + 1 coude à 90°.
- En diamètre 80 : longueur de cheminée : 5 m < Ø 80 <15 m.
- En diamètre 100 : longueur de cheminée : 4 m < Ø 100 < 15 m.
- Monter le tuyau d'amenée d'air (fourni).
- Entrée d'air : cf § "2.2 Local d'implantation", page 11.

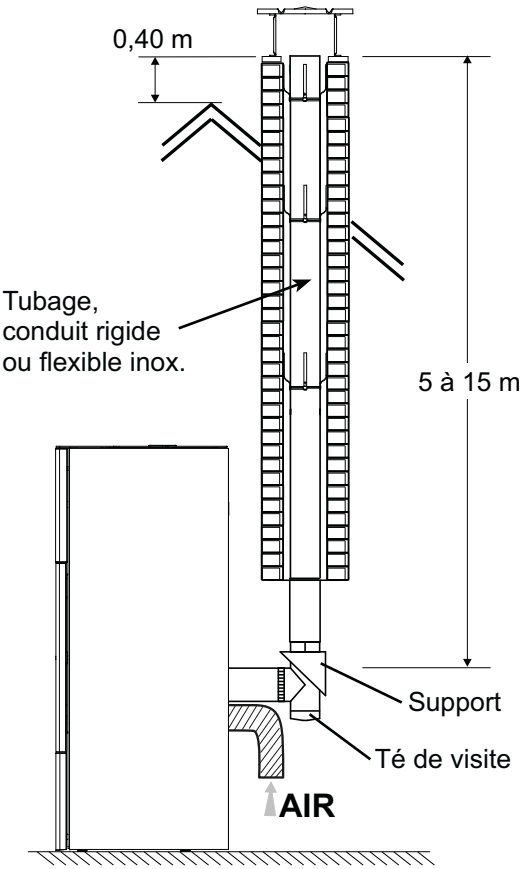

figure 14 - Raccordement cheminée

2.6 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

Le raccordement électrique ne sera effectué que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, fumisterie, etc.) auront été réalisées.

La prise électrique du poêle doit être raccordée à une prise de terre.

La prise électrique doit être facilement accessible après l'installation du poêle, et doit rester visible.

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un technicien qualifié afin d'éviter tout risque.

Le câble d'alimentation ne doit pas être en contact avec les parties chaudes du poêle ou de la fumisterie.

Équiper l'installation électrique d'une protection différentielle de 30 mA.

Le conduit de fumée métallique doit être équipé de sa propre connexion à la terre.

2.7 Thermostat d'ambiance

Il est possible de connecter un thermostat d'ambiance qui éteint et allume le poêle en fonction de la température programmée. Lorsque la température est atteinte, le thermostat éteint le poêle.

Voir les instructions de montage à l'intérieur de l'emballage du thermostat.

Le thermostat doit être installé dans la zone de séjour, sur une cloison bien dégagée. il sera installé de manière à être facilement accessible. Éviter les sources de chaleur directe (cheminée, téléviseur, plans de cuisson) et les zones de courant d'air frais (ventilation, porte, couloir).

Les défauts d'étanchéité à l'air des constructions se traduisent souvent par un soufflage d'air froid par les gaines électriques. Colmater les gaines électriques si un courant d'air froid arrive au dos du thermostat d'ambiance.

Le thermostat d'ambiance doit être branché aux deux bornes situées à l'arrière du poêle (Rep. N, figure 2, page 7).

Il est important dans ce cas de placer le poêle dans la **configuration 2** en suivant les instructions reportées dans le paragraphe "Configuration initiale", page 20.

Après avoir installé le thermostat d'ambiance, le premier allumage du poêle doit s'effectuer manuellement pendant que le thermostat est en mode "appel". Procéder de même après une coupure de courant, ainsi qu'après une extinction manuelle du poêle.

Pour ne pas superposer les programmes horaires de fonctionnement, il est conseillé de désactiver la fonction **Programme** du poêle (Programme sur OFF) (voir § 3.3.2, page 25).

2.8 Plan de câblage électrique

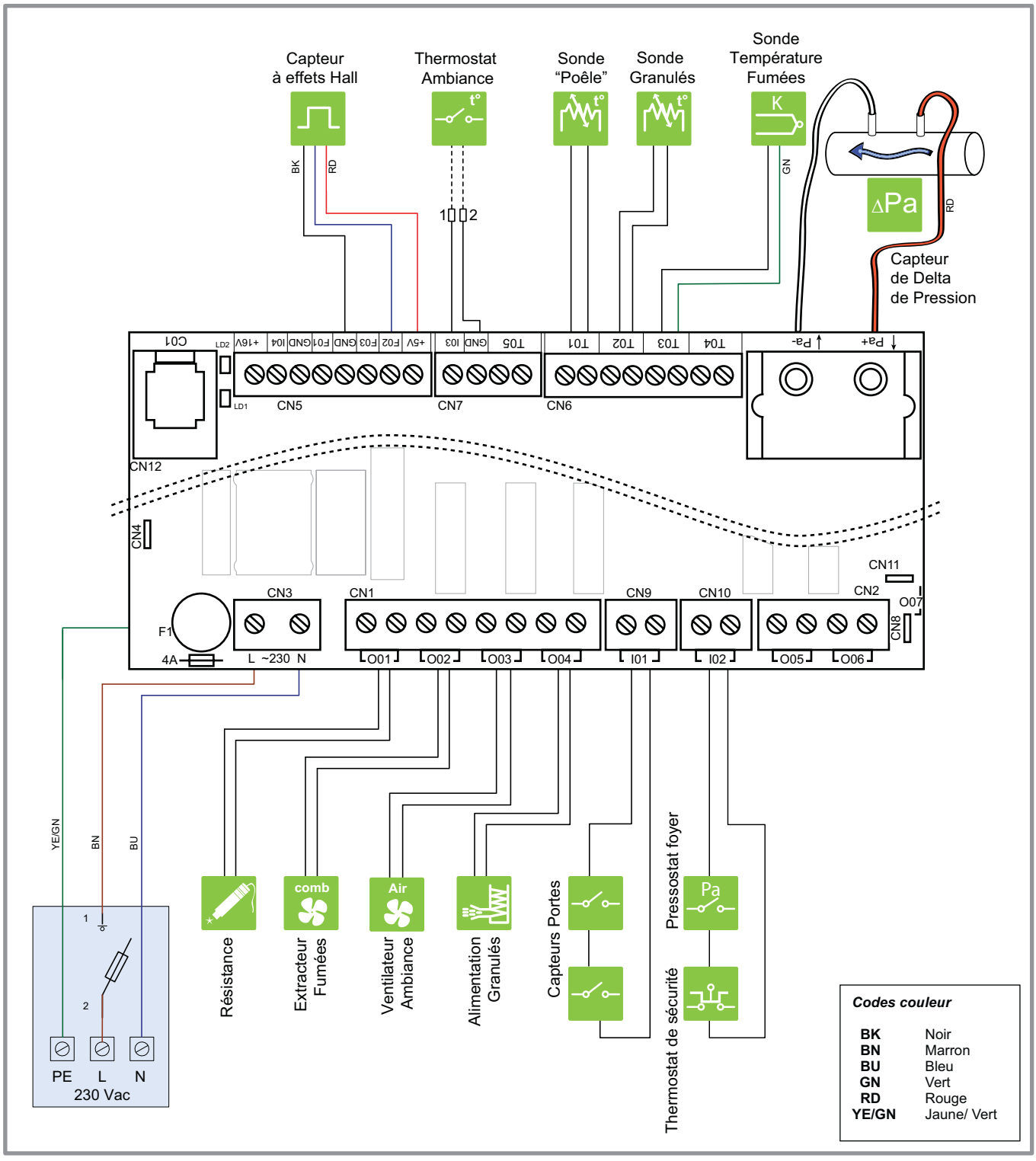

figure 15 - Câblage électrique

Notes:

1. Le tuyau Pa+ est rouge
2. Le symbole du circuit ouvert pour la phase (L - dans le cadre bleu) indique le fusible amovible inclus dans la carte électronique
3. Pour la connexion générale, respecter les normes en vigueur.

2.9 Mise en service

2.9.1 Configuration initiale

En fonction du type d'installation, le poêle doit être configuré afin d'optimiser son fonctionnement.

• Deux configurations sont programmables :

- **Configuration 1** (par défaut)
  => Fonctionnement autonome (sur sonde poêle)

Par défaut, le poêle est en mode automatique. Il fonctionne selon la puissance paramétrée jusqu'à ce qu'il atteigne la température de consigne réglée par l'utilisateur. Dès que la température de consigne est atteinte, le poêle à granulés module sa puissance. Si la température de consigne réglée est dépassée de 1,2 °C, le poêle se coupe. Il redémarrera automatiquement en fonction du delta de rallumage (de base 1,2 °C).

- **Configuration 2**
  => Fonctionnement avec thermostat d'ambiance

Choisir cette configuration lorsque le poêle est géré par un thermostat d'ambiance (ou chrono-thermostat).

Le thermostat d'ambiance se déclenche lorsque la température de consigne paramétrée est atteinte. Le poêle est arrêté.

Après avoir installé le thermostat d'ambiance, le premier allumage du poêle doit s'effectuer manuellement pendant que le thermostat est en mode "appel". Procéder de même après une coupure de courant, ainsi qu'après une extinction manuelle du poêle.

Pour ne pas superposer les programmes horaires de fonctionnement, désactiver le mode **Programme** du poêle (Programme sur OFF) (voir § "Activation / désactivation du mode Programme", page 28).

Alimenter le poêle en appuyant sur l'interrupteur situé au dos.

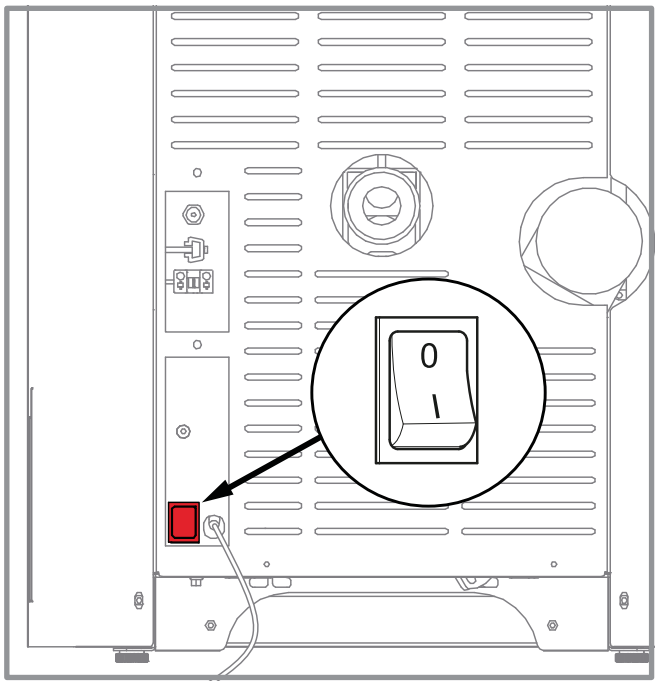

figure 16 - Interrupteur général Marche / Arrêt

- Sélectionner le menu "Mise au point" avec les touches ◁ ▷.
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "0" clignote,
entrer le code "**7**" à l'aide des touches + −.
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" s'affiche,
Choisir le sous-menu [**30**] à l'aide des touches + −.
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre d'affichage clignote,
entrer le code "**54**" à l'aide des touches + −
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre d'affichage clignote,
modifier la valeur à l'aide des touches + −
[**1**] Configuration 1 / Sonde "poêle".
[**2**] Configuration 2 / Thermostat d'ambiance.
- Valider à l'aide de la touche OK.

☞ **Il est possible qu'un message d'alarme s'affiche pendant quelques secondes après avoir modifié la configuration. L'ignorer et éteindre le poêle en appuyant sur l'interrupteur situé au dos. Attendre quelques secondes, puis le rallumer.**

2.10 Réglage de paramètres de fonctionnement

Le paramétrage du poêle est décrit dans la partie "Utilisateur" au paragraphe "Paramètres de fonctionnement", page 28.

3 Instructions pour l'utilisateur

S'agissant d'un appareil de chauffage, la prudence maximale est recommandée pendant son fonctionnement, notamment:

- Les poêles de la gamme NUANCE assurent la sécurité des usagers sous réserve d'une utilisation normale du système conformément à la notice d'utilisation fournie.
- **Le poêle n'est pas un incinérateur**.
- Le combustible doit être entreposé dans un endroit sec à l'abri de l'humidité. Il est recommandé de conserver 1 ou 2 sacs de granulés avant utilisation à proximité du poêle pour s'assurer d'un bon séchage. Les granulés humides nuisent au bon fonctionnement du produit.
- Respectez les distances d'installation par rapport aux matériaux inflammables ainsi que les moyens de protection du sol.
- Lors des premiers allumages, des odeurs peuvent se dégager. Elles disparaîtront au fur et à mesure.
- Lors du démarrage, l'apparition de la flamme peut prendre 4 à 8 minutes.
- Les surfaces externes du poêle sont particulièrement chaudes ainsi que l'air chaud ventilé sur le dessus du poêle. **Attention aux risques de brûlures**.
- La vitre, bien que résistante, n'est pas faite pour subir des jets d'objets. La garantie du produit ne s'applique pas dans ce cas.
- En fonctionnement, assurez-vous que le cendrier (**E**) est correctement positionné. La porte foyer (**B**) et le couvercle du réservoir (**A**) doivent être fermés.
- **En cas de dysfonctionnement du poêle:**
  - **Ne pas débrancher le câble d'alimentation.**
  - **Appuyer sur la touche ⏻ (afficheur H) pour arrêter le poêle et permettre l'évacuation forcée des gaz de combustion.**
- Lors d'apparition d'alarme:
  - Le poêle est automatiquement arrêté.
  - Vérifier l'état du brasero.
  - Nettoyer le brasero si nécessaire avant de rallumer.
  - Désactiver l'alarme en appuyant une fois sur la touche ⏻.
  - Redémarrer le poêle en appuyant une seconde fois sur la touche ⏻.
- Un poêle à granulés est un appareil qui nécessite des opérations d'entretien régulier (à réaliser par l'utilisateur) et des opérations d'entretien ponctuel (à réaliser par un prestataire agréé). La garantie du produit ne sera pas prise en compte si les opérations d'entretien ne sont pas réalisées.
- Ne pas jeter d'eau sur le poêle en marche, y compris pour éteindre le feu dans le brasero.
- **Ne rien poser sur le poêle.**
- **Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.**

3.1 Granulés de bois

3.1.1 Caractéristiques

Les poêles à granulés NUANCE utilisent uniquement les granulés de bois à base de sciure (encore appelés pellets) comme combustible. Ils sont prévus pour brûler des granulés de bois certifiés **EN PLUS**, **DIN Plus** ou marqués **NF 444** de catégorie "**NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance**". Une attention particulière doit donc être apportée dans le choix du combustible. Tout combustible biomasse autre que des granulés de bois est interdit.

Des ajustements de réglage de combustion sont possibles sur l'appareil pour s'adapter aux variations de caractéristiques des granulés utilisés dans leur plage de tolérance autorisée dans les référentiels de certification.

Le combustible doit être entreposé dans un endroit sec à l'abri de l'humidité. Le réservoir de stockage dans le poêle doit être vidé et nettoyé à chaque début de saison de chauffe. Du combustible neuf doit être introduit dans le poêle pour le redémarrage en début de saison de chauffe.

Les performances et la puissance thermique du poêle peuvent varier en fonction de la qualité des granulés de bois utilisés.

Le poêle à granulés nécessite pour un fonctionnement correct, des granulés ayant les caractéristiques suivantes:

- Taille ~ Ø 6 mm.
- Longueur Max. 30 mm.
- Humidité Max ≤ 10%.
- Taux de cendres ≤ 0,5%.
- Valeur calorifique* >4,6 kWh/kg (ou >17 MJ/kg).
  * base sèche.

L'appareil n'est pas un incinérateur et vous ne devez rien brûler qui ne soit pas du granulé de bois.

3.1.2 Stockage

Les granulés doivent être stockés dans un endroit sec et pas trop froid.

Nous vous conseillons de conserver quelques sacs de granulés dans le local où se trouve le poêle ou dans une pièce adjacente afin d'avoir une température et un taux d'humidité acceptables.

Les granulés humides et/ou froids (5°C) dégradent les performances (puissance thermique, rendement,...) du poêle et engendre des nettoyages du poêle plus fréquents (imbrûlés).

Porter une attention particulière au stockage et à la manutention des sacs de granulés afin d'éviter le concassage et la formation de poussière.

Vous risquez d'introduire de la sciure de bois dans le réservoir du poêle, et cela pourrait causer un bourrage ou un blocage de l'étoile d'alimentation et causer des dommages au moteur d'entraînement de l'étoile.

3.2 Descriptif

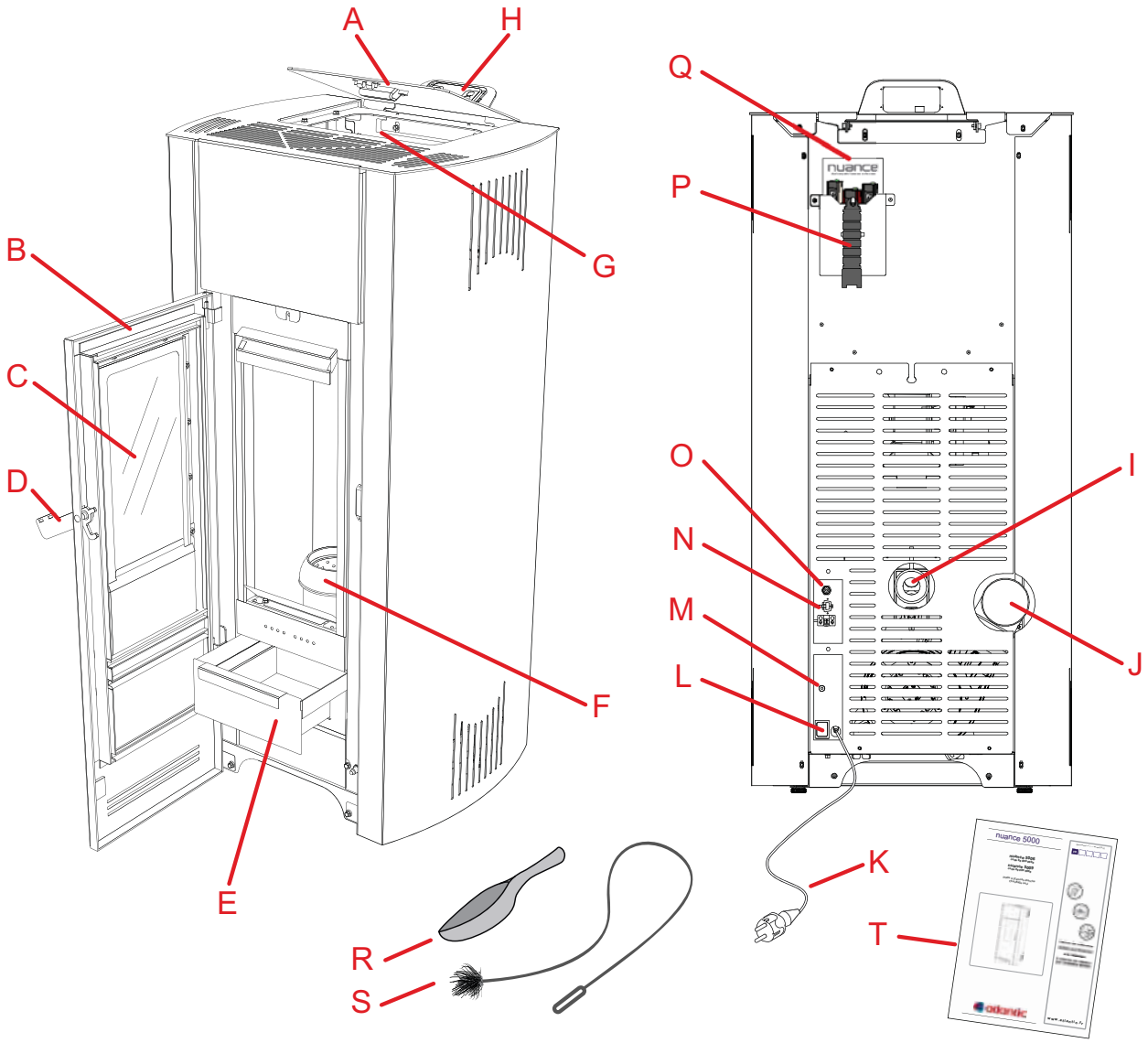

A	Couvercle du réservoir à granulés
B	Porte foyer
C	Vitre
D	Crochet de porte
E	Cendrier
F	Brasero
G	Réservoir à granulés
H	Afficheur
I	Amenée d'air comburant (Ø 60 mm)
J	Évacuation des fumées (Ø 80 mm)
K	Câble d'alimentation

L	Interrupteur général Marche/Arrêt
M	Thermostat de sécurité à réarmement manuel
N	Branchement thermostat d'ambiance
O	Sonde "poêle"
P	Poignée (ouverture porte foyer)
Q	Guide simplifié d'utilisation et d'entretien
R	Pelle à granulés
S	Écouvillon
T	Notice

figure 17 - Organes de l'appareil

3.3 Afficheur tactile

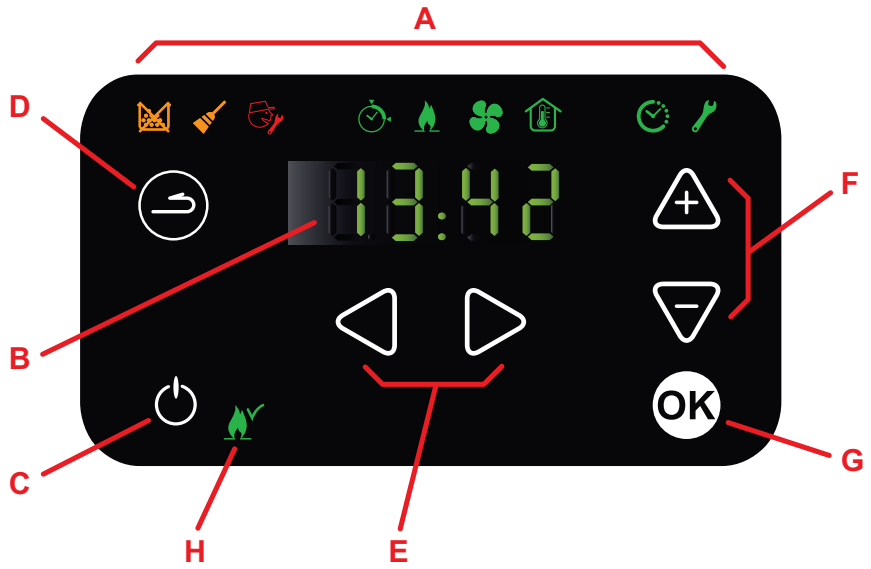

A	Voyants d'état : alarmes et fonctions
B	Écran d'affichage
C	Touche ON/OFF
D	Touche "retour" et/ou "affichage alarme"
E	Touches pour atteindre les menus
F	Touches pour atteindre les sous-menus et/ou modifier la valeur du paramètre
G	Touche OK pour entrer dans le menu / sous-menu et/ou valider le paramètre
H	Voyant de fonctionnement du poêle

figure 18 - Afficheur

3.3.1 Voyants d'état

Icône	Fonction	Description
	État du poêle	Voyant ALLUMÉ : poêle en fonctionnement. Voyant CLIGNOTANT : poêle en phase de démarrage ou en veille. Voyant ÉTEINT : poêle éteint.
	Alarme "pas de granulés"	Se référer au tableau "Gestion des alarmes", page 42.
	Alarme "nettoyage du poêle"	
	Alarme "assistance technique"	
	Programmation horaire activée	Fonction Programme activée.

3.3.2 Voyants de fonction

Icône	Fonction	Description	Valeur	Valeur de base
	Puissance	Réglage de la puissance de fonctionnement.	1 ... 5	**5**
	Ventilation	Réglage de la vitesse du ventilateur de l'air ambiant.	OFF, 1 ... 5, Auto, Hi	**Auto**
	Température	Affichage de la température ambiante et permet la programmation de la température de consigne.	6°C ... 51°C	**20°C**
	Programme	Activation / désactivation du mode **Programme**. Quand le mode Programme est activé, l'icône est affichée fixe.	ON, OFF	**OFF**

Le nombre entre crochets est celui qui s'affiche sur l'écran et qui identifie le sous-menu.

Mise au point

Sous-menu			Description	Valeur	Valeur de base
[1]	Assignation Programmes / Jours	3.7.2, page 36	Affectation des programmes (max 3) aux différents jours de la semaine.	[d1] ... [d7]	
[2]	Programmes	3.7.1, page 33	Configuration des programmes.	[P1] ... [P6]	
[3]	Horloge / date	3.6.2, page 29	Réglage de l'heure et de la date du jour.		
[4]	Heures résiduelles		Affichage du nombre d'heures restantes jusqu'au prochain entretien préconisé. La valeur "Hi" indique un nombre supérieur à 999 heures.		
[5]	Informations système		Affichage de la version du logiciel en cours.		
[6]	Fonction non activée				
[7]	Choix du mode de fonctionnement	3.6.3, page 30	Activation / désactivation du mode "Automatique" (Eco) qui permet l'arrêt et le rallumage automatique en fonction de la température ambiante (uniquement en configuration 1).	OFF, Eco	**Eco**
			Il est recommandé de laisser ce paramètre sur **Eco.**		
[8]	Delta de rallumage	3.6.4, page 30	Différence en degrés, par rapport à la température ambiante, en dessous de laquelle le poêle se rallume.	0 ... 5,0°C	**1,2°C**
			exemple : si température consigne = 20 °C, rallumage à 18,8 °C.		
[9]	Température réduite	3.6.5, page 30	Température minimum en dessous de laquelle le poêle s'allume (uniquement en mode **Programme**).	OFF, 3 ... 20 °C	**OFF**
[10]	Verrouillage clavier	3.6.6, page 30	Choix du niveau de verrouillage du clavier.	OFF, Lo, Hi	**OFF**
[11]	Luminosité écran	3.6.7, page 31	Réglage de la luminosité de l'écran.	OFF, 1 ... 5	**3**
[12]	Mode affichage	3.6.8, page 31	Configuration de l'affichage des données.	OFF, 1 ... 4	**1**
[13]	Volume sonore	3.6.9, page 31	Configuration du volume de sonore de l'afficheur.	OFF, 1 ... 5	**5**
[14]	Type de granulés	3.6.10, page 31	Choix du type de granulés	1 ... 3	**1**
[15]	Fonction non activée				
[30]	Menu Installateur	2.9.1, page 20	Configuration du poêle. Menu réservé à l'installateur		
[40]	Menu de service		Menu réservé au SAV.		

3.3.3 Utilisation de l'afficheur tactile

1. Utiliser ◁ ▷ pour faire défiler les différents menus qui s'illuminent au fur et à mesure,
2. OK pour valider le choix,
3. Utiliser les touches + − pour en modifier la valeur du paramètre (*tous les paramètres clignotants sont modifiables*),
4. OK pour valider la modification.

- La touche **Annuler** ⊖ permet de revenir en arrière d'un pas dans les menus.
  Un appui prolongé permet d'afficher le code de l'alarme qui s'est éventuellement déclenchée.

3.4 Mise en service

3.4.1 Remplissage des granulés

La première opération à effectuer avant d'allumer le poêle est de remplir le réservoir de granulés.

Le couvercle du réservoir de chargement du poêle se trouve sur la partie supérieure.

Vous disposez de 60 secondes pour le remplissage avant que le poêle ne se mette en sécurité. Dans ce cas, finir le remplissage, refermer le couvercle et appuyer sur la touche ⏻.

Les granulés doivent être versés dans le réservoir avec la pelle fournie.

- ☞ **Ne pas vider directement le sac dans le réservoir pour ne pas y faire tomber de sciure ou des corps étrangers qui pourraient nuire au bon fonctionnement du poêle, et ne pas verser de granulés en dehors du réservoir.**
- ☞ **Veiller à bien refermer le couvercle du réservoir après avoir chargé les granulés. Un contact de sécurité vérifie la fermeture (figure 19) et met en alarme le poêle si le couvercle est laissé ouvert pour une période supérieure à 60 secondes.**

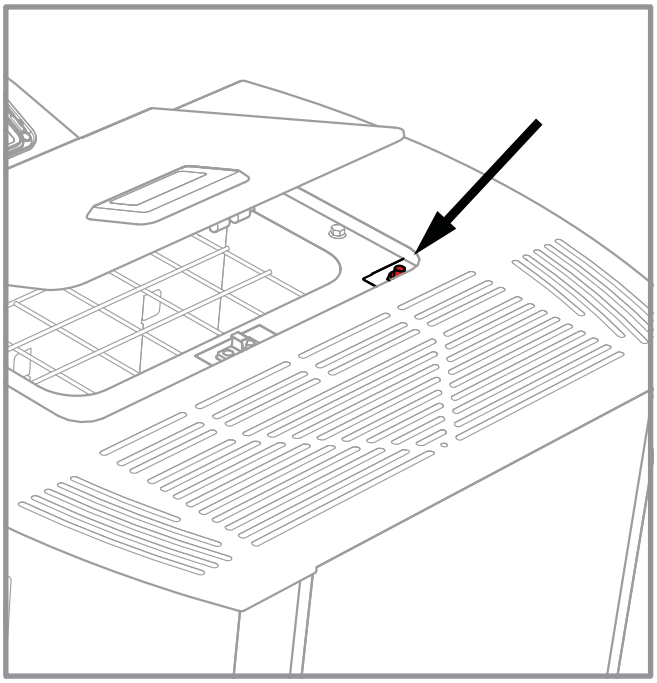

figure 19 - Contact sécurité couvercle

3.4.2 Alimentation électrique

Brancher le poêle au secteur en plaçant l'interrupteur général Marche/Arrêt situé au dos du poêle sur "**I**" (figure 20). La mise sous tension est signalée par une série de bips par intermittence et par l'allumage de l'écran.

En prévision d'une longue période d'inactivité, il est conseillé de placer l'interrupteur au dos du poêle sur "**0**".

- ☞ **En branchant le poêle à une prise de courant, s'assurer de ne pas toucher l'afficheur.**

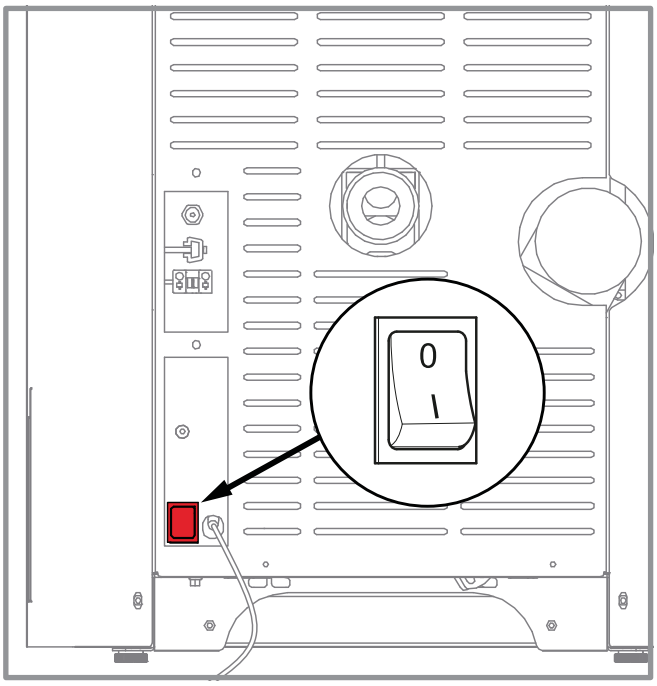

figure 20 - Interrupteur général Marche / Arrêt

3.4.3 Allumage

Pour allumer le poêle, appuyer sur la touche ⏻ de l'afficheur pendant quelques secondes.

L'icône de la flamme se met à clignoter pendant la phase d'allumage, puis reste allumée fixement pour signaler l'allumage du poêle.

☞ **Allumage automatique: le poêle est équipé d'un dispositif automatique permettant d'allumer les granulés sans recourir aux allume-feux traditionnels.**

☞ **Ne pas allumer manuellement le poêle si le dispositif d'allumage automatique est défectueux.**

Lors du premier allumage du poêle, de mauvaises odeurs et des fumées blanches peuvent se dégager, provoquées par l'évaporation ou le séchage de certains matériaux de construction. Ces odeurs disparaîtront au fur et à mesure.

Il est conseillé de bien ventiler les pièces lors des premiers allumages.

L'apparition de la flamme peut prendre de 4 à 8 minutes

3.4.4 Modification des paramètres

Il est possible de modifier les paramètres de fonctionnement du poêle comme indiqué dans le § "Paramètres de fonctionnement", page 28.

☞ **Les paramètres demeurent inchangés tant qu'ils n'auront pas été modifiés, y compris après l'extinction du poêle ou son débranchement.**

3.4.5 Extinction

Pour éteindre le poêle, appuyer sur la touche ⏻ de l'afficheur. L'icône de la flamme s'éteindra.

Pour rallumer le poêle, il est conseillé d'attendre son refroidissement complet.

Il est indispensable d'éteindre le poêle en suivant scrupuleusement les indications ci-dessus et **jamais en débranchant la prise électrique**.

3.4.6 Fonctionnement avec la sonde "poêle"

Le poêle peut être allumé/éteint manuellement ou de façon programmée.

Par défaut, le poêle est en mode automatique (configuration 1).

Le poêle module sa puissance en fonction de la température ambiante lue par la sonde "poêle" (le poêle maintient la température réglée en consommant le moins possible).

☞ **Si le mode "automatique" (Eco) est activée dans le sous-menu [7] "Choix de mode de fonctionnement", en plus de moduler sa puissance, le poêle s'éteint lorsque la température programmée est dépassée de environ 1 °C, et se rallume lorsque la température ambiante descend sous le delta défini dans le sous-menu [8].**

Il est possible de mettre au point la température ambiante souhaitée dans le menu Température .

Le sous-menu [**9**] permet de régler la température réduite utilisée entre les programmes horaires.

3.4.7 Fonctionnement avec un thermostat ambiant

En cas de fonctionnement du poêle avec un thermostat d'ambiance (ou chrono-thermostat), l'installateur doit programmer la **Configuration 2**. Dans cette configuration, le poêle s'éteint lorsque le thermostat d'ambiance se déclenche.

Le poêle se rallume automatiquement lorsque la température descend sous la valeur réglée sur le thermostat d'ambiance.

☞ **Au premier allumage ou si le poêle a été éteint depuis l'afficheur (touche ⏻), le rallumage doit s'effectuer depuis l'afficheur.**

Pour ne pas superposer les programmes horaires de fonctionnement, désactiver le mode **Programme** du poêle (Programme sur OFF) (voir § "Activation /

désactivation du mode Programme", page 28).

3.5 Paramètres de fonctionnement

Le fonctionnement du poêle est lié au paramétrage de la puissance et de la température.

3.5.1 Réglage de la puissance

La puissance correspond à la quantité de chaleur produite par le poêle, et influe donc directement sur la consommation.

Pour modifier la puissance,

- Sélectionner le menu **Puissance** avec les touches ◁ ▷.
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre de Puissance clignote, modifier la valeur à l'aide des touches + −
  [**1**] minimum à [**5**] maximum.
- Valider à l'aide de la touche OK .

Indice sur l'afficheur	NUANCE 6 kW		NUANCE 9 kW	
	correspondance Puissance (kW)	consommation horaire (kg/h)	correspondance Puissance (kW)	consommation horaire (kg/h)
1	2,2	0,48	2,2	0,48
5	6	1,35	9	2

3.5.2 Réglage de la ventilation

Pour changer la valeur de la ventilation,

- Sélectionner le menu **Ventilation** avec les touches ◁ ▷.
- Valider à l'aide de touche OK .
- Le paramètre de Ventilation clignote, modifier la valeur à l'aide des touches + −
  [**OFF**] Ventilateur arrêté
  [**1**] Minimum à [**5**] Maximum
  [**Auto**]
  [**Hi**] Chauffage forcé (Boost).
- Valider à l'aide de la touche OK .

Le mode "Boost" [**Hi**] bascule en mode [**Auto**] dès que la température de consigne est atteinte.

Le mode "Boost" [**Hi**] est performant si la puissance est réglée sur 5.

3.5.3 Réglage de la température de consigne

Si le poêle n'est pas branché à un thermostat d'ambiance, il est possible de paramétrer la température de consigne.

Pour changer la valeur de la température de consigne,

- Sélectionner le menu **Température** avec les touches ◁ ▷.
- Valider à l'aide de touche OK .
- Le paramètre de Température clignote, modifier la valeur à l'aide des touches + − .
- Valider à l'aide de la touche OK .

3.5.4 Activation / désactivation du mode Programme

Uniquement si des programmes ont été paramétrés et assignés.

- Sélectionner le menu mode **Programme** avec les touches ◁ ▷.
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre Programme clignote, modifier la valeur à l'aide des touches + −
  [**ON**] Activé
  [**OFF**] Désactivé.
- Valider à l'aide de la touche OK .

Lorsque le mode programme est activé [**ON**], l'icone est allumée.

3.6 Paramétrage de différentes fonctions

3.6.1 Entrer dans la partie "Mise au point"

- Sélectionner le menu "Mise au point" avec les touches ◁ ▷.
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "0" clignote, entrer le code "**7**" à l'aide des touches + −.
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" s'affiche, Choisir le sous-menu à l'aide des touches + − De [**1**] à [**14**] (voir page 25).

La touche **Annuler** ⊃ permet de revenir en arrière d'un pas dans les menus.

Si aucun réglage n'est effectué pendant environ 15 secondes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.

3.6.2 Réglage de l'heure et de la date [3]

	Action	Affichage	Réglage	Description
Accès au sous-menu [**3**]	◁ ▷	+ r_ _ 0		Accéder au menu "Mise au point"
	OK	0		L'afficheur clignote
	+ −		**7**	Entrer le code "**7**"
	OK	On		Valider
	+ −		**[3]**	Sélectionner le sous-menu [**3**]
Heure	OK	12 : 00		L'heure clignote
	+ −		**14** : 00	Régler l'heure
Minutes	▷	12 : 00		Les minutes clignotent
	+ −		12 : **36**	Régler les minutes
Jour	▷	20 05		Le jour clignote
	+ −		**21** 05	Régler le jour
Mois	▷	21 05		Le mois clignote
	+ −		21 **06**	Régler le mois
Année	▷	2000		L'année clignote
	+ −		**2013**	Régler l'année
Jour de la semaine	▷	1		Le jour de la semaine clignote
	+ −		**5**	Régler le jour de la semaine (1: lundi, 2: mardi, 3: mercredi, 4: jeudi, 5: vendredi, 6: samedi, 7: dimanche)
	OK			Valider

3.6.3 Choix du mode de fonctionnement [7]

Cette fonction permet le choix entre:

- Le mode "automatique" [**Eco**] (par défaut): Le poêle module autour de la température de consigne. Le poêle s'arrête quand la température de consigne est dépassée d'environ 1 °C.
- Le mode "ambiance" [**OFF**] : Le poêle module autour de la température de consigne sans s'éteindre (tant qu'il est alimenté en granulés).

Pour activer/désactiver la fonction,

- Sélectionner le menu "Mise au point" avec les touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" s'affiche, entrer le code "**7**" à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" clignote, Choisir le sous-menu [**7**] à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre d'affichage clignote, modifier la valeur à l'aide des touches .

[**Eco**] Fonctionnement en mode "automatique".

[**OFF**] Fonctionnement en mode "ambiance".

- Valider à l'aide de la touche OK.

3.6.4 Réglage du delta de rallumage [8]

Il est possible de programmer la différence en degrés, par rapport à la température ambiante, en dessous de laquelle le poêle se rallume.

Pour activer/désactiver la fonction,

- Sélectionner le menu "Mise au point" avec les touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "0" clignote, entrer le code "**7**" à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" s'affiche, Choisir le sous-menu [**8**] à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre d'affichage clignote, modifier la valeur à l'aide des touches .

[**0.0**] à [**5.0**] °C.

- Valider à l'aide de la touche OK.

3.6.5 Réglage de la température réduite [9]

☞ **Uniquement lorsque le mode Programme est activé.**

Il est possible de programmer une température minimum en dessous de laquelle le poêle s'allume (en-dehors des tranches horaires programmées).

- Sélectionner le menu "Mise au point" avec les touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "0" clignote, entrer le code "**7**" à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" s'affiche, Choisir le sous-menu [**9**] à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre d'affichage clignote, modifier la valeur à l'aide des touches [**OFF**], [**3**] à [**20**] °C.
- Valider à l'aide de la touche OK.

☞ **Ne pas mettre de température Réduite supérieure à la température de Consigne**

3.6.6 Réglage du verrouillage clavier [10]

Cette fonction permet de verrouiller le clavier de commande afin de prévenir toute modification intempestive.

Pour verrouiller le clavier,

- Sélectionner le menu "Mise au point" avec les touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "0" clignote, entrer le code "**7**" à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" s'affiche, Choisir le sous-menu [**10**] à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre d'affichage clignote, modifier la valeur à l'aide des touches .

[**Off**] Clavier activé.

[**Lo**] La touche est active.

[**Hi**] Clavier désactivé.

- Valider à l'aide de la touche OK.

Pour déverrouiller le clavier,

- Sélectionner le menu "Mise au point" avec les touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "0" clignote, entrer le code "**7**" à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" s'affiche, Choisir le sous-menu [**10**] à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre d'affichage clignote, modifier la valeur à l'aide des touches .

[**Off**] Clavier activé.

- Valider à l'aide de la touche OK.

3.6.7 Réglage de la luminosité de l'écran [11]

- Sélectionner le menu "Mise au point" avec les touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "0" clignote, entrer le code "**7**" à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" s'affiche, Choisir le sous-menu [**11**] à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre de Luminosité clignote, modifier la valeur à l'aide des touches

[**OFF**]
[**1**] Minimum à [**5**] maximum
- Valider à l'aide de la touche OK .

3.6.8 Réglage de l'affichage [12]

Il est possible de régler les paramètres que l'on souhaite afficher lorsque l'écran est en veille.

- Sélectionner le menu "Mise au point" avec les touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "0" clignote, entrer le code "**7**" à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" s'affiche, Choisir le sous-menu [**12**] à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre d'affichage clignote, modifier la valeur à l'aide des touches

[**OFF**] Affichage de la dernière visualisation.

[**1**] Affichage cyclique des paramétres.

[**2**] Affichage de la température ambiante.

[**3**] Affichage de l'heure.
- Valider à l'aide de la touche OK.

3.6.9 Réglage du volume de l'avertisseur sonore [13]

- Sélectionner le menu "Mise au point" avec les touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "0" clignote, entrer le code "**7**" à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" s'affiche, Choisir le sous-menu [**13**] à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre d'affichage clignote, modifier la valeur à l'aide des touches

[**OFF**]

[**1**] Minimum à [**5**] maximum.
- Valider à l'aide de la touche OK .

3.6.10 Réglage du type de granulés [14]

☞ **Paramètre pour l'installateur.**

Il est possible de régler le type de granulés utilisés.

- Sélectionner le menu "Mise au point" avec les touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" s'affiche, entrer le code "**7**" à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Sur l'afficheur "On" clignote, Choisir le sous-menu [**14**] à l'aide des touches .
- Valider à l'aide de la touche OK .
- Le paramètre d'affichage clignote, modifier la valeur à l'aide des touches

[**1**] Granulés de bonne qualité.

[**2**] Granulés de qualité moyenne.

[**3**] Granulés de basse qualité.
- Valider à l'aide de la touche OK.

3.7 Mode Programme

Cette fonction permet de programmer et d'assigner aux différents jours de la semaine des programmes personnalisés permettant d'allumer et/ou d'éteindre automatiquement le poêle.

Il est possible de paramétrer jusqu'à six programmes personnalisés [**P1**] à [**P6**] .

Dans chaque programme, on règle l'heure de début et de fin ainsi que la température souhaitée.

☞ **L'heure de début doit être inférieure à l'heure de fin.**

Il est possible d'assigner jusqu'à 3 programmes pour chaque jour de la semaine.

Les jours de la semaine sont identifiés par un chiffre allant de 1 à 7 :

lundi = [**d1**], mardi = [**d2**], mercredi = [**d3**], jeudi = [**d4**] , vendredi = [**d5**], samedi = [**d6**], dimanche = [**d7**]

☞ **Il faut d'abord créer les programmes puis les assigner aux jours de la semaine.**

A la première mise en service, si celle ci est en dehors des plages de programme, le poêle va chercher a atteindre la température de consigne.

Des qu'un programme sera réalisé, alors le poêle fonctionnera en mode programme.

☞ **Nous vous conseillons de faire d'abord la mise en service puis ensuite la programmation.**

Afin de faciliter la programmation de programmes horaires, voici un exemple de fonctionnement:

5 programmes sur les 6 possibles.

lundi [**d1**], mardi [**d2**], jeudi [**d4**], vendredi [**d5**]

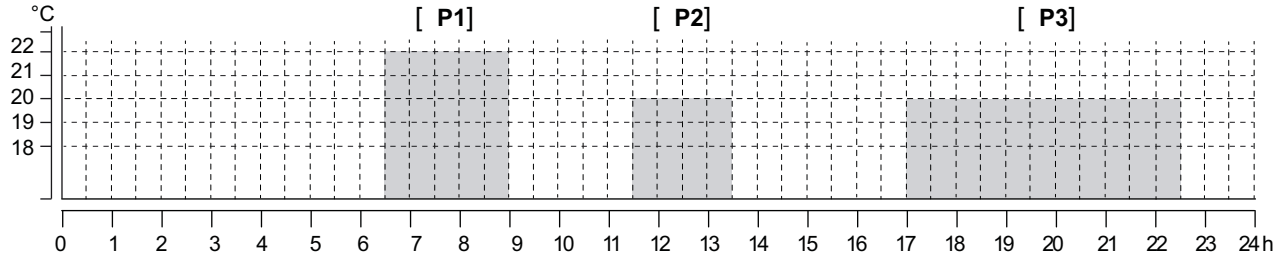

mercredi [**d3**], samedi [**d6**]

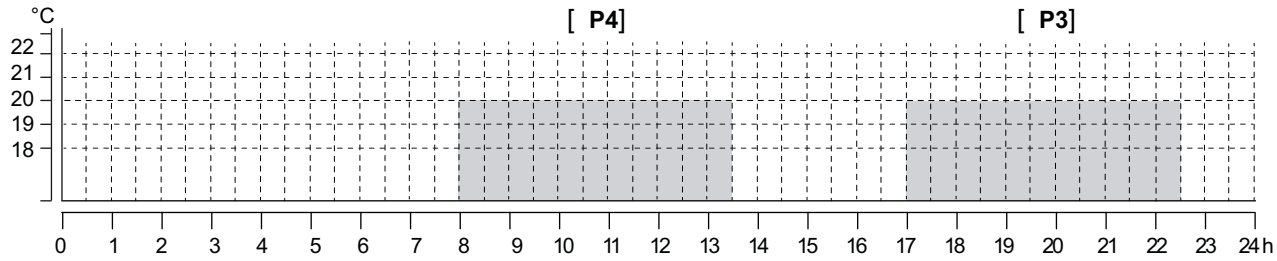

dimanche [**d7**]

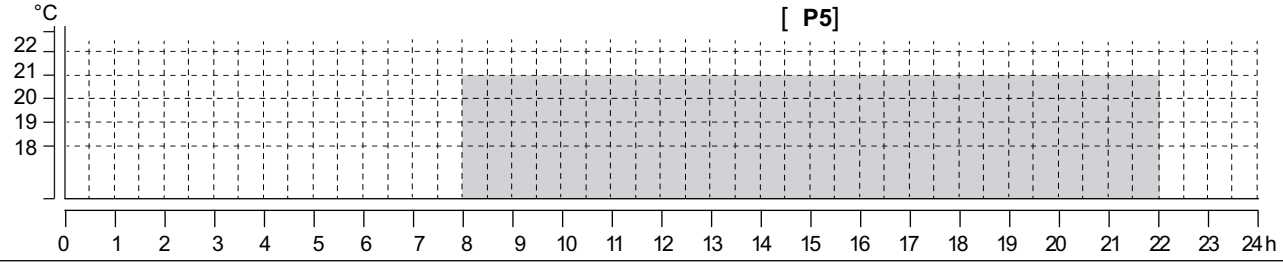

3.7.1 Réglage des programmes [2]

	Action	Affichage	Réglage	Description
Accès au sous-menu [**2**]	◁ ▷	+ r_ _ 0		Accéder au menu "Mise au point"
	OK	0		L'afficheur clignote
	⊕ ⊖	7		Entrer le code "**7**"
	OK	On		Valider
	⊕ ⊖		**[2]**	Sélectionner le sous-menu [**2**]
Programme [**P1**]	OK		**[P1]**	Sélectionner le programme [**P1**]
Heure de début Programme [**P1**]	OK	05 : 45		L'heure clignote
	⊕ ⊖		**06** : 45	Régler l'heure
	▷	06 : 45		Les minutes clignotent
	⊕ ⊖		06 : **30**	Régler les minutes
Heure de fin Programme [**P1**]	▷	07 : 30		L'heure clignote
	⊕ ⊖		**09** : 30	Régler l'heure
	▷	09 : 30		Les minutes clignotent
	⊕ ⊖		09 : **00**	Régler les minutes
Température du Programme [**P1**]	▷	19 °C		La température clignote
	⊕ ⊖		**22 °C**	Régler la température
	OK			Valider le programme [**P1**]
Programme [**P2**]	⊕ ⊖		**[P2]**	Sélectionner le programme [**P2**]
Heure de début Programme [**P2**]	OK	08 : 00		L'heure clignote
	⊕ ⊖		**11** : 00	Régler l'heure
	▷	11 : 00		Les minutes clignotent
	⊕ ⊖		11 : **30**	Régler les minutes
Heure de fin Programme [**P2**]	▷	09 : 15		L'heure clignote
	⊕ ⊖		**13** : 15	Régler l'heure
	▷	13 : 15		Les minutes clignotent
	⊕ ⊖		13 : **30**	Régler les minutes
Température du Programme [**P2**]	▷	20 °C		La température clignote
	⊕ ⊖		**20 °C**	Régler la température
	OK			Valider le programme [**P2**]

	Action	Affichage	Réglage	Description
Programme [**P3**]			**[P3]**	Sélectionner le programme [**P3**]
Heure de début Programme [**P3**]		11 : 30		L'heure clignote
			17 : 30	Régler l'heure
		17 : 30		Les minutes clignotent
			17 : **00**	Régler les minutes
Heure de fin Programme [**P3**]		14 : 00		L'heure clignote
			22 : 00	Régler l'heure
		22 : 00		Les minutes clignotent
			22 : **30**	Régler les minutes
Température du Programme [**P3**]		21 °C		La température clignote
			20 °C	Régler la température
				Valider le programme [**P3**]
Programme [**P4**]			**[P4]**	Sélectionner le programme [**P4**]
Heure de début Programme [**P4**]		14 : 30		L'heure clignote
			08 : 30	Régler l'heure
		08 : 30		Les minutes clignotent
			08 : **00**	Régler les minutes
Heure de fin Programme [**P4**]		14 : 00		L'heure clignote
			13 : 00	Régler l'heure
		13 : 00		Les minutes clignotent
			13 : **30**	Régler les minutes
Température du Programme [**P4**]		21 °C		La température clignote
			20 °C	Régler la température
				Valider le programme [**P4**]

	Action	Affichage	Réglage	Description
Programme [**P5**]			**[P5]**	Sélectionner le programme [**P5**]
Heure de début Programme [**P5**]		17 : 00		L'heure clignote
			08 : 00	Régler l'heure
		08 : 00		Les minutes clignotent
			08 : **00**	Régler les minutes
Heure de fin Programme [**P5**]		21 : 00		L'heure clignote
			22 : 00	Régler l'heure
		22 : 00		Les minutes clignotent
			22 : **00**	Régler les minutes
Température du Programme [**P5**]		22 °C		La température clignote
			21 °C	Régler la température
				Valider le programme [**P5**]

3.7.2 Assignation des programmes [1]

	Action	Affichage	Réglage	Description
Accès au sous-menu [**1**]	◁ ▷	+ r_ _ 0		Accéder au menu "Mise au point"
	OK	0		L'afficheur clignote
	+ −	7		Entrer le code "**7**"
	OK	On		Valider
	+ −		**[1]**	Sélectionner le sous-menu [**1**]
Lundi [**d1**]	OK		**[d1]**	Sélectionner le jour [**d1**]
Programmes du Lundi [**d1**]	OK	OFF		Valeur par défaut
	+ −		**P1**	Assigner le Programme [**P1**]
	▷			Suivant
	+ −		**P2**	Assigner le Programme [**P2**]
	▷			Suivant
	+ −		**P3**	Assigner le Programme [**P3**]
	OK			Valider le jour [**d1**]
Mardi [**d2**]	+ −		**[d2]**	Sélectionner le jour [**d2**]
Programmes du Mardi [**d2**]	OK	OFF		Valeur par défaut
	+ −		**P1**	Assigner le Programme [**P1**]
	▷			Suivant
	+ −		**P2**	Assigner le Programme [**P2**]
	▷			Suivant
	+ −		**P3**	Assigner le Programme [**P3**]
	OK			Valider le jour [**d2**]
Jeudi [**d4**]	+ −		**[d4]**	Sélectionner le jour [**d4**]
Programmes du Jeudi [**d4**]	OK	OFF		Valeur par défaut
	+ −		**P1**	Assigner le Programme [**P1**]
	▷			Suivant
	+ −		**P2**	Assigner le Programme [**P2**]
	▷			Suivant
	+ −		**P3**	Assigner le Programme [**P3**]
	OK			Valider le jour [**d4**]

	Action	Affichage	Réglage	Description
Vendredi [**d5**]			**[d5]**	Sélectionner le jour [**d5**]
Programmes du Vendredi [**d5**]		OFF		Valeur par défaut
			P1	Assigner le Programme [**P1**]
				Suivant
			P2	Assigner le Programme [**P2**]
				Suivant
			P3	Assigner le Programme [**P3**]
				Valider le jour [**d5**]
Mercredi [**d3**]			**[d3]**	Sélectionner le jour [**d3**]
Programmes du Mercredi [**d3**]		OFF		Valeur par défaut
			P4	Assigner le Programme [**P4**]
				Suivant
			P3	Assigner le Programme [**P3**]
				Valider le jour [**d3**]
Samedi [**d6**]			**[d6]**	Sélectionner le jour [**d6**]
Programmes du Samedi [**d6**]		OFF		Valeur par défaut
			P4	Assigner le Programme [**P4**]
				Suivant
			P3	Assigner le Programme [**P3**]
				Valider le jour [**d6**]
Dimanche [**d7**]			**[d7]**	Sélectionner le jour [**d7**]
Programme du Dimanche [**d7**]		OFF		Valeur par défaut
			P5	Assigner le Programme [**P5**]
				Valider le jour [**d7**]

3.8 Votre programme horaire

Programmes / Semaine			[d1] Lundi	[d2] Mardi	[d3] Mercredi	[d4] Jeudi	[d5] Vendredi	[d6] Samedi	[d7] Dimanche
[P1]	Heure de début								
	Heure de fin								
	T°C de consigne								
[P2]	Heure de début								
	Heure de fin								
	T°C de consigne								
[P3]	Heure de début								
	Heure de fin								
	T°C de consigne								
[P4]	Heure de début								
	Heure de fin								
	T°C de consigne								
[P5]	Heure de début								
	Heure de fin								
	T°C de consigne								
[P6]	Heure de début								
	Heure de fin								
	T°C de consigne								

☞ **L' heure de début doit être inférieure à l'heure de fin.**

4 Entretien et gestion des alarmes

4.1 Programme d'entretien

Le poêle requiert **un nettoyage simple mais fréquent** pour pouvoir assurer un rendement efficace et un fonctionnement régulier.

☞ **Ce nettoyage doit s'effectuer avec le poêle éteint et froid.**

Fréquence		A chaque allumage	Hebdomadaire	2 fois par an	Annuelle
Brasero	Vider les cendres résiduelles dans le brasero. Attention, un ***aspirateur adapté*** pour les cendres est nécessaire.	X			
Foyer, Cendrier et Fourreau "porte-résistance"	Vider le cendrier. Aspirer / Retirer les cendres qui peuvent se déposer dans le foyer et sur le fourreau "porte-résistance".		X		
Vitre	Fréquence variable en fonction de la qualité des granulés de bois et de la puissance programmée.	X	X		
Échangeurs et Collecteur de fumées	Enlever les résidus éventuels au niveau du collecteur de fumées. Nettoyer les tubes d'échange.			X	
Réservoir à granulés	Aspirer avant le début de la saison de chauffe pour éliminer les poussières de granulés. S'assurer que les éventuels granulés restants ne sont pas humides.				X
Joints porte et brasero*	Vérifier l'étanchéité du produit. Changer les joints selon besoin.				X
Extracteur et ventilateur*	Nettoyage de l'extracteur. Nettoyage du ventilateur d'air ambiant.				X
Conduit évacuation des fumées*	Ramonage.			X	

(*) ***à effectuer par un prestataire qualifié / la fréquence est fonction des règles départementales et/ou municipales et/ou des demandes des assurances.***

Nettoyage du brasero

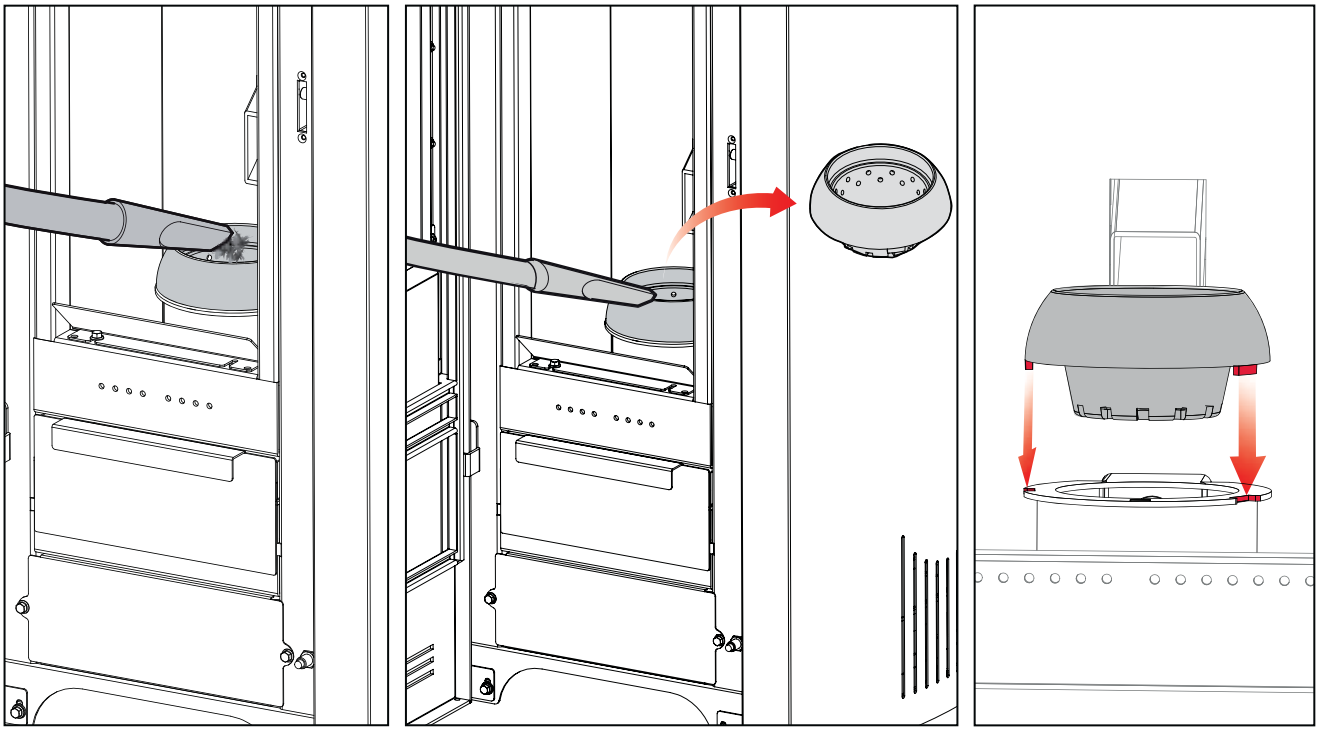

Nettoyage du tiroir à cendres

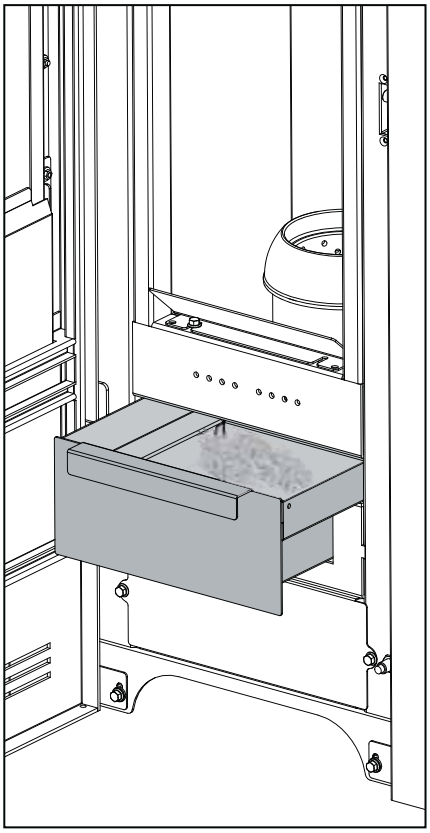

Nettoyage du logement du collecteur des fumées

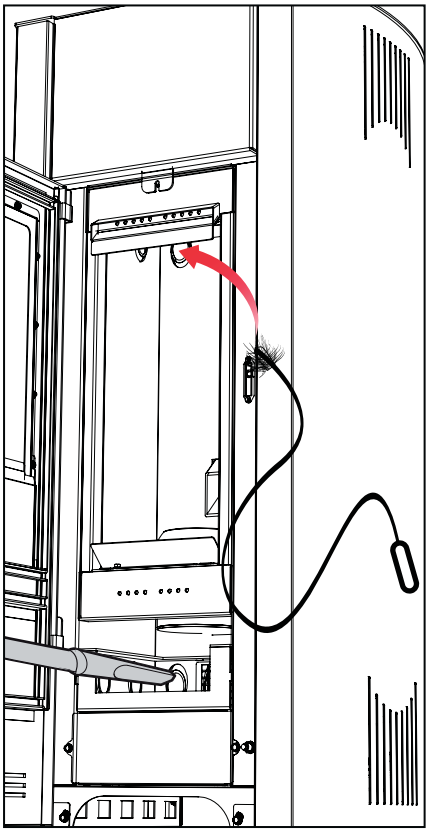

Nettoyage de la vitre
Utiliser un chiffon non abrasif

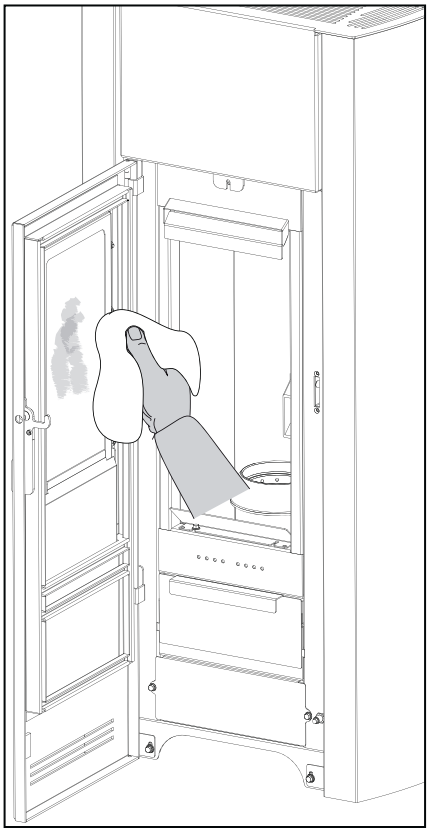

4.2 Gestion des alarmes

Recommandations pour le responsable de l'entretien:

- Toujours utiliser un équipement de sécurité adéquat et d'autres moyens de protection.
- Avant toute opération de maintenance assurez-vous que le poêle, s'il vient d'être utilisé, soit complètement refroidi.
- Dans le cas où un des dispositifs de sécurité ne fonctionne pas, le poêle doit être considéré comme hors d'état de fonctionner.
- Retirer la prise d'alimentation électrique avant de travailler sur des connecteurs électriques et électroniques à l'intérieur de l'appareil.

En cas d'alarme, le poêle s'arrête automatiquement.

☞ **Ne pas débrancher le câble d'alimentation du poêle.**

☞ **Ouvrir la porte foyer, vérifier l'état du brasero et le nettoyer.**

☞ **Désactiver l'alarme en appuyant sur la touche . L'alarme disparaît.**

☞ **Redémarrer le poêle en appuyant sur la touche .**

Remarque : Le redémarrage peut prendre plusieurs dizaines de minutes.

Un dysfonctionnement est signalé par la procédure suivante:

- Avertissement sonore (bip);
- Allumage de l'une des icônes de défaut ;
- S'il s'agit d'une alarme, le poêle s'arrête automatiquement;
- L'effleurement prolongé de la touche **Annuler** affiche le code de l'alarme:

Code alarme	Description	Voyant	Causes probables	Actions
- ---	Alarme "pas de granulés"		Absence de granulés de bois.	Vérifier s'il y a des granulés de bois dans le réservoir.
			Qualité des granulés de bois.	Vérifier que les granulés de bois sont conformes aux normes.
			Allumage raté.	Vérifier l'état de propreté du brasero. Nettoyer selon besoin, rallumer le poêle à granulés.
			Brasero sale.	
			Résistance électrique obstruée par un granulé ou des cendres.	Nettoyer la résistance et le fourreau.
- ---	Nettoyage du poêle		Foyer, brasero encrassé, tubes fumées.	Nettoyer le foyer.
			Arrêt manuel du poêle en phase de démarrage.	Vérifier l'état de propreté du brasero. Rallumer le poêle en appuyant sur la touche ⏻ .
			Système d'évacuation des fumées encrassé.	Contacter un prestataire agréé.
			Amenée d'air comburant obstruée.	
			Encrassement ou décrochement des tubes du système de mesure du delta P.	
E 001	Afficheur défectueux		Coups, dysfonctionnements.	Contacter un prestataire agréé.
E 004	Coupure de liaison		Coupure ou débranchement du câble reliant la carte au clavier de commande. Ignorer cette alarme si elle s'affiche pendant le changement de configuration (thermostat d'ambiance).	Vérifier que le câble de liaison est correctement branché et qu'il n'est pas endommagé.
E 105	Alarme sonde de pellets		Sonde de pellets défectueuse ou déconnecté	Contacter un prestataire agréé.
E 108	Alarme de sécurité		Porte foyer ou couvercle réservoir ouvert.	Fermer les portes.
E 109	Alarme de pression		Système "d'évacuation des fumées" encrassé.	Contacter un prestataire agréé.
			Usure des joints d'étanchéité.	
			Système d'amenée d'air comburant obstrué.	Vérifier que l'amenée d'air extérieur à la maison n'est pas bouchée. Dans les autres cas, contacter un prestataire agréé.
E 110	Dysfonctionnement sonde de température		Sonde de température endommagée.	Contacter un prestataire agréé.
E 111	Dysfonctionnement sonde fumée		Sonde fumée endommagée.	
A 002	Avertissement entretien programmé (voyants clignotants)		Nécessité de faire l'entretien (alarme programmée pour se déclencher après environ 2000 h de fonctionnement).	
A 007	Dysfonctionnement capteur de pression (voyant clignotant)		Défaut du capteur de pression ou de la régulation.	

4.3 Diagnostic des pannes

Symptômes	*Causes possibles*	*Solutions*
Le poêle ne fonctionne pas	Pas branché électriquement.	Vérifier que le poêle est branché. Vérifier que rien n'a disjoncté.
	Une alarme est déclenchée.	Se référer au chapitre "Gestion des alarmes", page 42.
	La température de la pièce a dépassé de 1,2 °C la température de consigne.	Situation normale en mode automatique (Eco). Se référer au chapitre "Paramètres de fonctionnement", page 28.
	Le thermostat à réarmement manuel est déclenché.	Enclencher le thermostat situé à l'arrière du produit. Rallumer le poêle.
	Ouverture de porte réservoir supérieure à une minute.	S'assurer que le brasero est propre (pas de granulés / pas de cendres). Fermer la porte du réservoir. Relancer le poêle à granulés.
Le poêle ne démarre pas	Brasero pas mis ou mal mis.	S'assurer que le brasero est correctement positionné.
	Brasero plein de cendres.	Nettoyer le brasero.
	Résistance électrique encrassée.	Nettoyer le fourreau de la résistance.
	Granulés de bois humide ou de mauvaise qualité.	S'assurer que les granulés de bois sont de bonne qualité. Vérifier que les granulés de bois ne sont pas humides.
	Premier démarrage de saison. Poêle et granulés de bois froids. Combustion qui ne prend pas du premier coup.	Vider les granulés du brasero. Relancer le poêle.
Le poêle chauffe trop	Mauvais réglage de la température de consigne.	Vérifier la température de consigne paramétrée. Rappel : En mode automatique, le poêle à granulés s'arrête lorsque la température de consigne est dépassée de 1,2°C.
Le poêle ne chauffe pas assez	Mauvais réglage de la puissance.	Mettre le paramétrage de la puissance au maximum (5).
Le poêle s'encrasse très vite		Vérifier le paramétrage de la puissance. (si sur 1 ou 2, passé en 4 ou 5). Il est déconseillé de faire fonctionner constamment le poêle en puissance mini.
Le ventilateur fait du bruit		Vérifier le paramétrage. Plus la valeur paramétrée est faible, moins le ventilateur fait de bruit. Possibilité de le mettre sur arrêt.
Forte fumée à l'intérieur du foyer	Mauvaise combustion liée à un mauvais nettoyage, ou à des granulés pas adaptés, ou à un non nettoyage du brasero après un déclenchement d'alarme.	Ne surtout pas débrancher électriquement. Éteindre le poêle grâce à la touche ⏻ sur l'afficheur. Attendre que les fumées soient évacuées. Nettoyer le poêle.
Sensation de plus de poussières dans la pièce / Salissures	Cette sensation apparaît s'il y a une mauvaise qualité de l'air ambiant. La ventilation de l'air ambiant brasse les particules (ex: poussières) déjà présentes dans la pièce. Ce défaut ne peut pas venir du poêle à granulés qui a un circuit de combustion étanche.	Vérifier la bonne aération de la pièce, la propreté de la pièce. Des fumées de tabac peuvent aggraver le phénomène. Ces éventuelles salissures ne justifient pas une prise sous garantie du produit.

5 Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le type et le code de l'appareil, la désignation et le code de la pièce.

La plaque signalétique de l'appareil se trouve sur l'habillage arrière.

Qté = Quantité totale sur l'appareil.

A: Nuance Bordeaux: **Code 022004 (6 kW), code 022005 (9 kW)**
B: Nuance Taupe : **Code 022000 (6 kW), code 022001 (9 kW)**
C: Nuance Gris anthracite : **Code 022002 (6 kW), code 022003 (9 kW)**

N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	Qté
1	158586	Poignée couvercle réservoir		A	B	C	01
2	111525	Couvercle réservoir		A	B	C	01
3	174681	Support couvercle		A	B	C	01
4	171918	Grille de protection		A	B	C	01
5	112567	Habillage - côté gauche	Bordeaux	A			01
	112568		Taupe		B		01
	112569		Gris anthracite			C	01
6	112570	Habillage - côté droit	Bordeaux	A			01
	112571		Taupe		B		01
	112572		Gris anthracite			C	01
7	137356	Habillage arrière		A	B	C	01
8	137357	Habillage frontal supérieur		A	B	C	01
9	119279	Déflecteur supérieur		A	B	C	01
10	119280	Déflecteur inférieur		A	B	C	01
11	105956	Brasero		A	B	C	01
12	109799	Couple de charnières porte		A	B	C	01
13	159046	Porte foyer prémontée		A	B	C	01
14	159047	Porte foyer (seulement châssis)		A	B	C	01
15	188850	Vitre porte		A	B	C	01
16	112850	Châssis de fixation vitre		A	B	C	01
17	119281	Déflecteur de porte		A	B	C	01
18	158587	Crochet de porte		A	B	C	01
19	101064	Axe de crochet		A	B	C	01
20	154804	Poignée (ouverture porte foyer)		A	B	C	01
21	108800	Cendrier		A	B	C	01
22	157348	Pieds réglables		A	B	C	01
23	132754	Trappe accès ventilateur ambiance		A	B	C	01
24	134307	Fermeture porte		A	B	C	01
25	134308	Fermeture couvercle		A	B	C	01
26	181647	Joint couvercle réservoir		A	B	C	01
27	181648	Joint tresse	15 x 4 mm	A	B	C	01
28	181649	Joint tresse	Ø12 mm	A	B	C	01
29	181650	Joint tresse	6 mm	A	B	C	01
50	154805	Écouvillon de nettoyage		A	B	C	01
51	154806	Pelle de remplissage		A	B	C	01
52	178010	Télécommande		A	B	C	01

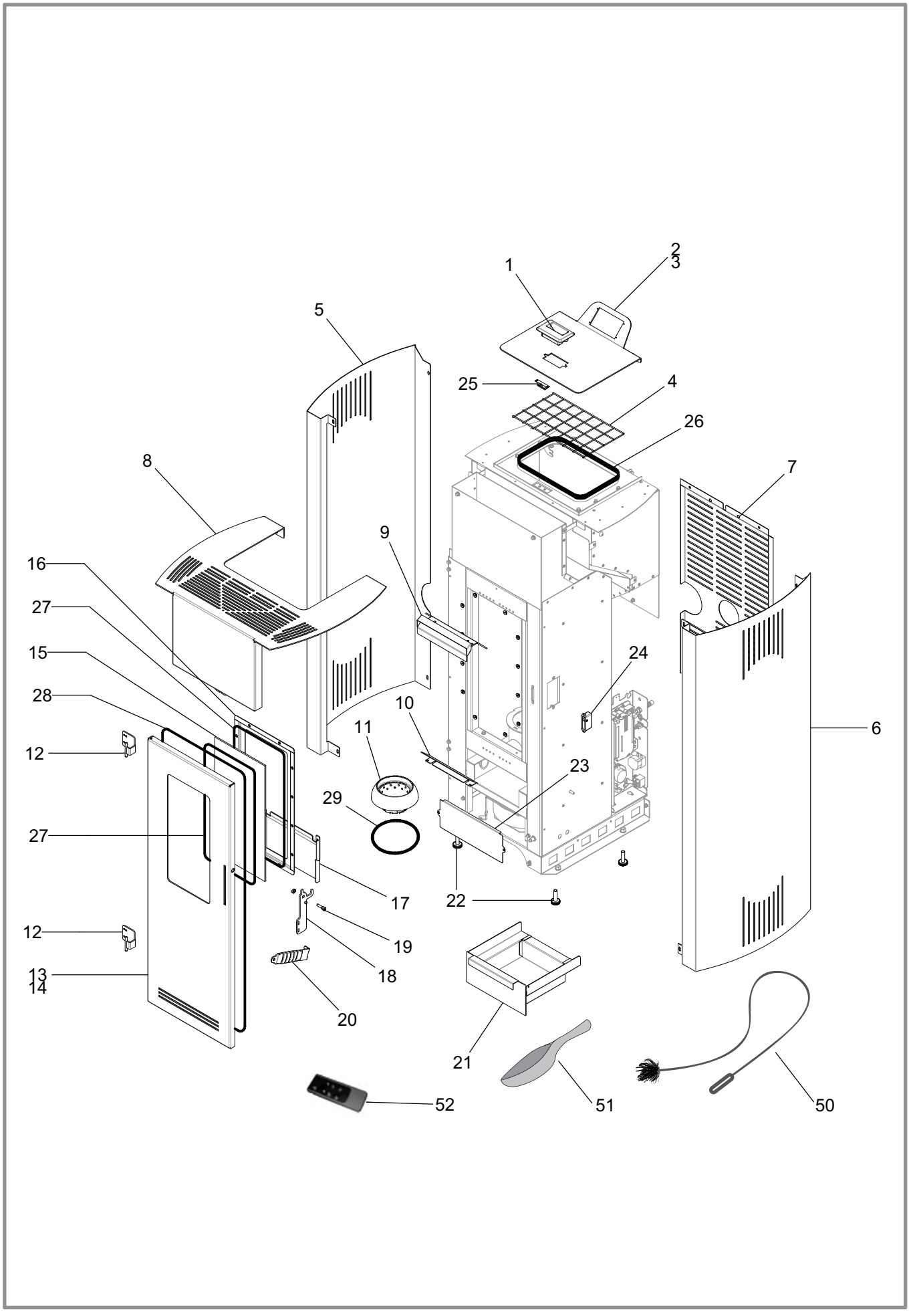
1
2
3
5
25
4
26
8
7
9
16
27
15
28
24
10
6
12
11
23
29
27
17
22
12
19
18
13
14
20
21
52
51
50

N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	Qté
201	126715	Afficheur		A	B	C	01
202	171920	Micro interrupteur		A	B	C	01
203	101827	Bague moto-réducteur		A	B	C	01
204	101828	Bagues écluse		A	B	C	01
205	119653	Ecluse		A	B	C	01
206	113224	Couteau		A	B	C	01
207	171919	Panneau d'isolation		A	B	C	01
208	130710	Flasque		A	B	C	01
209	168012	Résistance		A	B	C	01
210	132755	Fourreau résistance		A	B	C	01
211	179073	Thermostat		A	B	C	01
212	142699	Joint		A	B	C	01
213	159746	Pressostat avec support		A	B	C	01
214	183268	Tuyau pressostat		A	B	C	01
215	179074	Micro interrupteur		A	B	C	01
216	111176	Coude 90°		A	B	C	01
217	188542	Ventilateur extracteur des fumées (complet)		A	B	C	01
218	142788	Joint céramique		A	B	C	01
219	188543	Ventilateur d'ambiant		A	B	C	01
220	165344	Régulation 6 kW		A	B	C	01
	199924	Fusible régulation 6 et 9 kW		A	B	C	01
	165345	Régulation 9 kW		A	B	C	01
221	139263	Interrupteur		A	B	C	01
222	133167	Câblage puissance/signal		A	B	C	01
	198656	Sonde poêle		A	B	C	01
	198657	Sonde réservoir pellet NTC		A	B	C	01
	198658	Sonde fumée (sur extracteur)		A	B	C	01
223	133168	Câblage d'alimentation		A	B	C	01
224	150384	Moto-réducteur		A	B	C	01

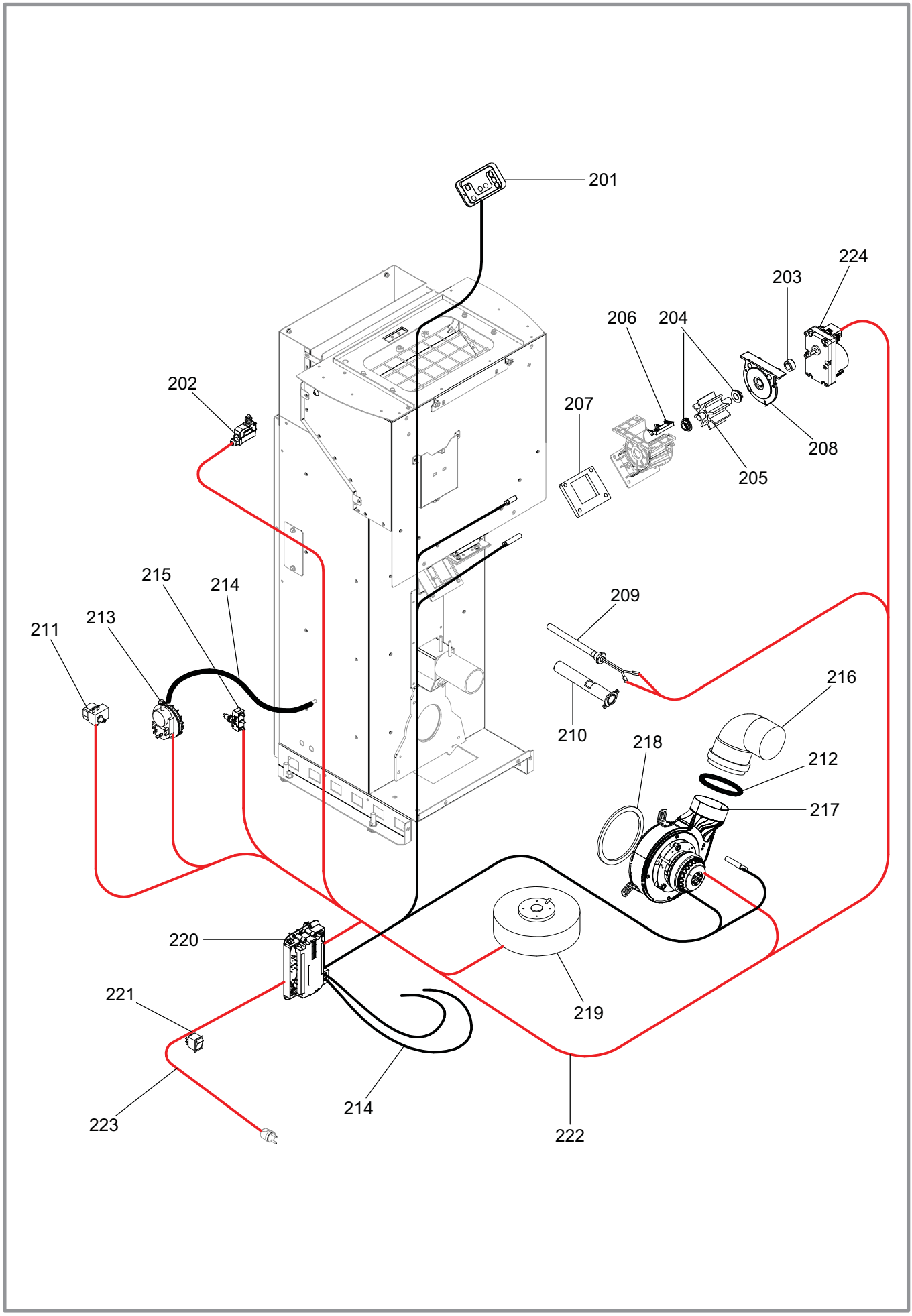
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224

5.1 Démontage des cotés

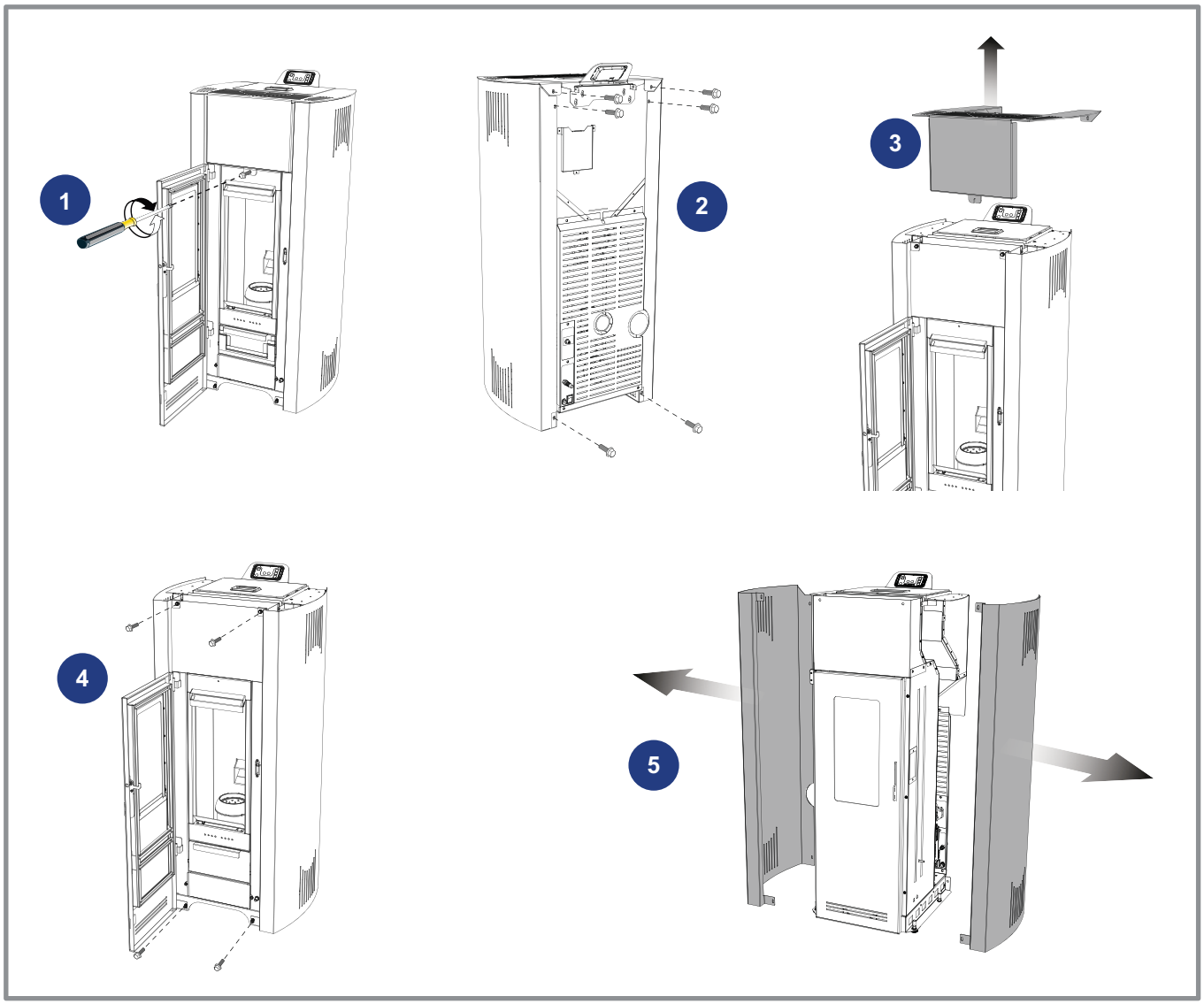

figure 21 - Changement des cotés de l'appareil

FICHE DE MISE EN SERVICE POELE A GRANULES

CLIENT

NOM	
ADRESSE	

INSTALLATEUR

NOM SOCIETE			
ADRESSE			
TELEPHONE			
Titulaire d'un QUALIBOIS *	OUI	NON	
N° du qualibois			
Date d'installation			
Date de mise en service			

Produit

Référence du produit	
Puissance (kW)	
N° de série	

Contrôles à effectuer

points a vérifier	**critère**	**Résultats**	
Distance par rapport aux matériaux inflammables			
devant	> 150 cm	conforme	non-conforme
cotés gauche et droit	> 40 cm	conforme	non-conforme
arrière	> 20 cm	conforme	non-conforme
dessus	> 80 cm	conforme	non-conforme
tubage par rapport aux parois	selon preco fournisseur	conforme	non-conforme
		conforme	non-conforme
le poêle est raccordé au conduit d'évacuation des produits de combustion *	OUI	NON	
type de conduit *	conduits concentriques verticale	conduits concentriques horizontale	cheminée et conduit existant
Hauteur (en m)			
diametre (en mm)			
Type et Nombre de coudes			
le paramétrage a-t-il été effectué par l'installateur avec le client *	OUI	NON	
Présence de la notice *	OUI	NON	
Présence du guide simplifié*	OUI	NON	
Présence de la poignée de porte *	OUI	NON	
Présence de l'écouvillon *	OUI	NON	

Granulés de bois

les granulés de bois sont conforme aux préconisations de la notice *	OUI	NON	exemple : DIN +, EN plus ou marqué NF444
Les granulés de bois sont uniquement composé de bois *	OUI	NON	remarque: les granulés biocombustible sont interdits
les granulés de bois sont stockés dans un endroit sec *	OUI	NON	
les granulés de bois, mis dans le réservoir, sont à une température supérieure à 10 °C *	OUI	NON	

Test de mise en route (durée 20 minutes minimum)

heure de démarrage du produit		
Le poêle démarre *	OUI	NON
Obtention de la flamme *	OUI	NON
stabilisation de l'icône de la flamme après 20 minutes et présence de la flamme dans le foyer *	OUI	NON
heure de stabilisation *		

GENERAL

le client utilisateur reconnaît avoir été correctement informé sur l'utilisation et le fonctionnement de l'appareil *	OUI	NON
Le client utilisateur reconnaît que le réglage de l'appareil lui a été expliqué et qu'une mise en route du poële a granulés a été effectué en sa présence *	OUI	NON
Le client utilisateur reconnaît que les opérations de nettoyage lui ont été expliqués *	OUI	NON
Le client utilisateur a été informé sur la maintenance obligatoire de l'appareil conformément aux règles sanitaire départemental *	OUI	NON
Le client utilisateur a la notice de l'appareil *	OUI	NON

signature de l'installateur ou station technique	**signature du client utilisateur**

** : entourer la mention correcte*

Cet appareil est conforme :
- à la directive de construction 89/106/CE,
- à la directive basse tension 2006/95/CE selon la norme EN 60335-1,
- à la directive compatibilité électromagnétique 2004/108/CE.

Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (en fonction des règlements nationaux de chaque état membre). N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.

004772180

www.atlantic.fr
Société Industrielle de Chauffage
SATC - BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE

RC Dunkerque - Siren 440 555 886
Matériel sujet à modifications sans préavis - Document non contractuel